Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Mercredi 4 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6889 - 23e année



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le ministre saoudien de la Culture

P 2

BELANI AFFIRME QUE LA FIN DU MANDAT DE LA MINURSO N'ENTRAÎNE PAS LA FIN DE L'EXAMEN DE LA QUESTION SAHRAOUIE

« Le Maroc n'a aucune autorité »

LIRE EN PAGE 2

GHRIEB A LANCÉ, HIER, UN ATELIER SUR LA QUESTION

Œuvrer pour le renforcement de notre gouvernance climatique

« Les transformations climatiques et énergétiques en cours dans le monde constituent à la fois un défi et une opportunité, permettant de remodeler les systèmes énergétiques, de production et d'investissement, et ouvrant la voie à l'émergence de nouvelles industries et technologies », a déclaré le Premier ministre.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

IL A REMIS UNE LETTRE ÉCRITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À SON HOMOLOGUE DU TCHAD

Attaf en visite officielle à N'Djamena

P 3

ELIAS ZERHOUNI À L'USTHB :

« Intégrer l'IA et protéger l'autonomie intellectuelle des étudiants »

P 4

INDUSTRIE DE L'ÉLECTRONIQUE

IRIS se lance dans la fabrication de téléviseurs Panasonic

P 5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Un quinté sans véritable favori

P 21

L'ÉDITO

Les deux poisons français

En France, quand il arrive que l'on découvre une bombe non explosée datant de la 2ème Guerre mondiale, c'est le branle-bas de combat. Tous les médias en font leur principale actualité pendant des jours et des jours. Mais lorsque la France laisse des « armes à retardement » en Algérie, les médias français regardent ailleurs. La France, montre son vrai visage. Celui d'un État qui fait le sourd et refuse la moindre collaboration pour nettoyer ses poisons laissés derrière lui en Algérie. Cette France qui, sans état d'âme, a laissé en 1962, tout le long de nos frontières Est et Ouest, 9 millions de mines enfouies sur plus de 60.000 ha, a toujours refusé de les désamorcer. Ni même d'aider à les neutraliser en fournissant au moins les cartes d'enfouissement pour faciliter le travail des démineurs. Rien de tout cela. Imperturbable. L'exemple de Bugeaud et son traitement des « renards » de dans toute sa splendeur. Ces mines ont tué par traîtrise, près de 4.000 civils algériens et handicapé à vie des milliers d'autres, hommes, femmes et enfants. Devant le silence criminel de la France, l'État algérien s'est fait un devoir de protéger sa population. C'est ainsi que le déminage, tout le déminage a été entrepris et réalisé par notre Armée nationale populaire. Il en est de même pour l'autre poison que sont les déchets des essais nucléaires français dans le Sud algérien. Voilà comment le quotidien français « Le Parisien » du 14 février 2014, a publié, en exclusivité, des documents classés secret défense sur ces déchets : « C'est une carte qui fait froid dans le dos… Pour la première fois... (est donnée NDLR) l'étendue exacte des retombées nucléaires radioactives des essais aériens réalisés par la France dans le Sahara algérien… La carte... montre que certains radioéléments éjectés par les explosions aériennes, tel l'iode 131 ou le césium 137, ont pu être inhalés par les populations..., explique Bruno Barillot. Personne n'ignore aujourd'hui que ces éléments radioactifs sont à l'origine de cancers ou de maladies cardio-vasculaires… », écrit le journaliste. Lassé d'adresser des appels aux dirigeants français ne serait-ce qu'en fournissant les cartes d'enfouissements des déchets radioactifs qui continuent de faire des victimes, notre président de la République, Chef suprême des armées, Abdelmadjid Tebboune a décidé que l'Algérie ne devait, par conséquent, compter que sur elle-même. C'est ainsi qu'une première opération de décontamination, par l'ANP, des anciens sites des essais nucléaires français, a été lancée le 14 février 2025. Une deuxième opération a démarré le 1er Novembre dernier a annoncé un communiqué du ministère de la Défense nationale qui a précisé que l'opération s'effectue « avec des compétences et des moyens nationaux ». Sans une once de culpabilité des autorités françaises. Nous nourrissons un grand espoir de réussite pour notre Armée dans cette périlleuse mission « à l'aveugle ». Ces deux poisons, avec les victimes, sont à ajouter aux crimes de la colonisation et transmis à toutes les générations futures !

Zouhir Mebarki

BELANI AFFIRME QUE LA FIN DU MANDAT DE LA MINURSO N'ENTRAÎNE PAS LA FIN DE L'EXAMEN DE LA QUESTION SAHRAOUIE

« Le Maroc n'a aucune autorité »

Alors qu'est-ce que le Parlement marocain – si tant est qu'il existe réellement – a décidé pour appuyer le Cabinet royal qui a faussement interprété la fin du mandat de la MINURSO comme une fin de l'examen, par le Conseil de sécurité, de la question sahraouie ? Nada, ce fut un pétard mouillé !



La décision du Conseil de sécurité de ne pas renouveler le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental) continue à faire parler. Le Makhzen, et comme il fallait s'y attendre, s'est efforcé de faire croire à une décision portée à l'avantage de la « marocanité ». Or, la question sahraouie n'a pas démarré à la naissance de la MINURSO en 1991 à la suite de l'accord de cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario. Le Makhzen, qu'il lui en déplaise, sait que le premier acte juridique délivré au peuple sahraoui remonte à 1963, lorsque l'ONU a officiellement inscrit le Sahara occidental comme territoire non autonome. Depuis, la lutte sahraouie pour l'indépendance se poursuit. D'où le principe d'autodétermination comme un droit inaliénable qui ne peut être annulé du jour au lendemain de par le statut juridique et la réalité historique et politique de la question sahraouie. C'est ce qu'a rappelé, dimanche, le S.G. de l'ONU et qui était de nature à déplaire à Rabat et à rebours de son récit colonial.

BELANI INVOQUE LA RÉSOLUTION 2797

Intervenant dans la foulée, le diplomate et ancien ambassadeur Amar Belani ne pense pas moins que la « liquidation » de la MINURSO n'entraîne pas la « liquidation » de la question sahraouie dans l'agenda du Conseil de sécurité. Dans une tribune publiée hier sur son compte Facebook, Belani a démonté les éléments de la littérature makhzénienne l'un derrière l'autre. Sa lecture s'appuie sur la résolution du Conseil de sécurité adoptée le 31 octobre 2025. « La question concerne désormais la portée juridique de la résolution 2797 (2025), la dernière décision de fond adoptée par le Conseil de sécurité », a-t-il abordé, précisant que ce document maintient des garanties importantes pour le peuple sahraoui. Il en énumère notamment, celle qui « réaffirme expressément son droit à l'autodétermination, celle qui « appelle les parties à s'engager dans des négociations sans conditions préalables, sans exiger que le Front Polisario en accepte le résultat à l'avance », celle qui « maintient également le Front Polisario en tant que partie au processus politique », et, enfin, celle qui « réaffirme les résolutions précédentes du Conseil de sécurité, préservant ainsi le cadre existant de l'ONU sur la question du Sahara occidental. »

Contrairement à la MINURSO, « ces dispositions ne contiennent aucune clause d'expiration », démontre Belani, précisant que l'application de celles-ci « ne peut donc être considérée comme automatiquement interrompue par le non-renouvellement du mandat de la MINURSO » et, de plus, « le paragraphe 6 stipule que le Conseil de sécurité reste saisi de la question ».

DE MISTURA ET LA RESPONSABILITÉ DE L'ONU

À propos de Staffan de Mistura, l'ancien ambassadeur à Bruxelles estime que celui-ci « conserve formellement son mandat d'Envoyé personnel du Secrétaire général », et ce indépendamment de la MINURSO. Mais de Mistura ne doit pas prendre le parti du Maroc en soutenant « l'autonomie » au détriment du Front Polisario comme grave dérive dont il a été l'auteur lors des consultations du Conseil de sécurité du 8 octobre 2026 consacrées à la MINURSO. « Il doit strictement respecter la neutralité requise par sa mission et s'abstenir de prendre toute position favorisant une partie au détriment de l'autre », a mis en garde Belani, soulignant que « cette distinction permet de clarifier les limites du communiqué du Cabinet royal marocain du 30 octobre » et lequel avait, pour rappel, supposé la fin de l'examen de la question sahraouie, affirme également « que le processus politique de l'ONU "touche à sa fin" ».

Belani ne l'entend pas de cette oreille. « Le Maroc n'a aucune autorité pour mettre fin unilatéralement à l'examen de la question par le Conseil de sécurité, ni pour abroger les dispositions d'une résolution adoptée par le Conseil. « Une telle évolution relève des procédures et des décisions des organes compétents des Nations Unies », a-t-il tempéré les ardeurs du Makhzen, affirmant qu'au-delà de la résolution de 2025 « le processus de décolonisation conserve son propre fondement juridique indépendant », en rappelant tous les textes et résolutions confondus ainsi que la Charte de l'ONU qui consacrent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Par ailleurs, Belani estime que la responsabilité de l'ONU dans le dossier sahraoui « demeure intacte ». « Ni l'expiration du mandat de la MINURSO ni l'échec des projets de résolution ne modifient ces fondements juridiques. « La responsabilité des Nations Unies dans le processus de décolonisation demeure intacte et ne dépend pas de la présence de cette mission sur le terrain », a-t-il écrit, en convoquant la récente déclaration du S.G. portée en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Farid Guellil

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le ministre saoudien de la Culture

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre de la Culture du Royaume d'Arabie saoudite, Son Altesse le Prince Bader bin Abdullah bin Farhan Al Saoud, et la délégation l'accompagnant, a indiqué un communiqué de la Présidence précisant que l'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la Présidence, Lounès Magramane, de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba.



R. N.

L'AG ONUSIENNE EXAMINE, MARDI PROCHAIN, LE RECOURS AU DROIT DE VETO PAR LES ÉTATS-UNIS ET LA RUSSIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La refonte de l'ONU est devenue une nécessité

L'Assemblée générale des Nations unies se réunira le 10 novembre prochain pour examiner le recours au droit de veto par les États-Unis et la Russie au Conseil de sécurité. Dans une lettre adressée aux représentants permanents et aux observateurs permanents auprès de l'ONU, le président de l'Assemblée générale a indiqué que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la résolution 76/262, dite « initiative sur le veto ». Celle-ci impose la convocation d'une réunion formelle dans les dix jours ouvrables suivant l'exercice du veto par l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Il faut rappeler dans ce cadre que l'Algérie ainsi que de nombreux pays membres de l'Assemblée générale de l'Onu ont appelé à la réforme de l'Onu et notamment son Conseil de sécurité qui est devenu un outil aux mains des anciennes puissances coloniales pour imposer leur ordre et faire obstruction à de nombreuses résolutions votées pourtant par l'AG de l'instance onusienne. L'Afrique réclame aujourd'hui deux sièges permanents et de plein droit pour (notamment le droit de véto, ndlr), pour permettre à la communauté internationale de faire régner l'ordre et la paix dans le monde.

Cette convocation fait suite au blocage, par Washington et Moscou, du projet de résolution relatif à la question du Sahara occidental, lors de la 10 260e séance du Conseil de sécurité tenue le 30 octobre dernier. Les débats de cette future réunion devraient se concentrer sur le point 62 de l'ordre du jour, consacré à "l'utilisation du droit de veto" .

Une séance qui remet donc sous les projecteurs une pratique qui continue de paralyser l'action du Conseil de sécurité, alors même que des dossiers majeurs, à l'image du Sahara occidental ou encore de la Palestine et le blocus imposé à Cuba, restent otages des intérêts et des alliances des grandes puissances. Pour illustrer cet état de fait, il faut rappeler que depuis 1946, les États-Unis ont utilisé leur droit de veto à 95 reprises au Conseil de sécurité, dont 49 fois pour des résolutions condamnant Israël. Pour rappel, Serguei Lavrov, le ministère russe des Affaires étrangères a rejeté ce lundi sur les États-Unis et les pays qui les soutiennent l'entière responsabilité de l'échec du Conseil de sécurité à renouveler le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Selon Russia Today, Lavrov a expliqué dans un communiqué que la Russie a été contrainte d'utiliser son droit de veto contre un projet de résolution américain. Moscou y voyait une tentative d'imposer un règlement unilatéral du conflit, qui priverait le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, en contradiction avec les principes de la Charte des Nations unies.

Le Conseil de sécurité s'est transformé ces dernières années en outil aux mains des anciennes puissances occidentales. Dans ce cadre, le recours au vote de résolution sous le chapitre 7 des nations qui autorise la mise sur pied d'une force internationale pour le maintien de la paix est devenu l'outil de prédilection pour les États-Unis pour mener des guerres à travers le monde. C'est ainsi que les deux guerres du Golfe (Desert Storm (1991 et Iraqi Freedom 2003), ont été déclenchées en s'appuyant sur des résolutions votées sous le chapitre 7 de l'ONU qui permet la mise sur pied d'une coalition internationale armée.

Le 5 février 2003, le secrétaire d'État américain Colin Powell avait prononcé un discours devant le Conseil de sécurité des Nations unies pour justifier une intervention militaire en Irak. Il avait appuyé ses propos en exhibant des preuves censées prouver que l'Irak détenait des armes de destruction massive, alors que ces preuves se sont avérées des faux fabriqués par la CIA.

Le droit de véto est devenu une contrainte pour les efforts de paix dans le monde, et la refonte de l'Onu et son Conseil de sécurité est devenue une nécessité pour redonner à l'organisation onusienne sa dimension d'organe pour la paix et la justice dans le monde et non une arme aux mains des anciennes puissances coloniales pour perpétuer leur hégémonie.

Slimane B.

GHRIEB A LANCÉ, HIER, UN ATELIER SUR LA QUESTION

L'Algérie œuvre pour le renforcement de sa gouvernance climatique

« Les transformations climatiques et énergétiques en cours dans le monde constituent à la fois un défi et une opportunité, permettant de remodeler les systèmes énergétiques, de production et d'investissement, et ouvrant la voie à l'émergence de nouvelles industries et technologies », a déclaré, hier à Alger, le Premier ministre, Sifi Ghrieb.



Ph : DR

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un atelier de travail sur le financement climatique et les marchés du carbone, tenu les 3 et 4 novembre au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, Ghrieb a souligné que l'Algérie, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, avait consacré "son engagement climatique dans le cadre d'une vision stratégique conciliant les exigences du développement national et ses responsabilités environnementales et climatiques, à travers l'intégration de la question du changement climatique dans la Constitution algérienne de 2020, consacrant ainsi la dimension environnementale comme l'un des piliers du développement durable". Le Premier ministre a évoqué également "l'adoption de la stratégie nationale de l'hydrogène vert en 2023, ainsi que le dépôt, en août dernier, de la version actualisée de sa contribution déterminée au niveau national (CDN) auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques". Le Premier ministre a fait savoir que "l'Algérie œuvre également à l'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique", expliquant que la tenue de cet atelier intervenait "à la lumière des évolutions accélérées du paysage énergétique et climatique international, et des défis liés aux changements climatiques auxquels notre pays est confronté, lesquels nécessitent une large mobilisation des financements climatiques et le recours aux mécanismes internationaux des marchés du carbone". Il s'inscrit, a-t-il ajouté, dans les efforts nationaux visant à renforcer la gouvernance climatique et à mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation des engagements de l'Algérie dans le cadre de l'Accord de Paris. Les travaux de l'atelier de travail sur le financement climatique et les marchés du carbone, dont l'ouverture a été présidée par le Premier ministre, se déroulent avec la participation de membres du Gouvernement, de représentants d'institutions et d'organismes nationaux et internationaux et d'organisations concernées par les questions du climat et du financement, ainsi que d'experts et spécialistes du domaine. L'atelier est organisé sous le haut patronage du Premier ministre. Il s'inscrit, a-t-on expliqué, dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à élaborer une stratégie nationale intégrée et durable pour la gouvernance du financement climatique et des marchés du carbone, à travers l'instauration d'un cadre réglementaire, institutionnel et technique unifié, et la définition de mécanismes opérationnels permettant de mobiliser les ressources financières et de les orienter vers des projets liés à l'atténuation et à l'adaptation aux effets des changements climatiques. Cette initiative, précise-t-on, vise à transformer les engagements climatiques en mécanismes de mise en œuvre concrets permettant d'aligner le financement climatique sur les priorités du développement national, de renforcer la coordination entre les différents secteurs et institutions, ainsi que de tirer parti de l'expertise internationale et des expériences comparées pour l'instauration de systèmes nationaux efficaces de financement climatique et de marchés du carbone. Tout récemment, dans le cadre de la préparation de la participation algérienne à la 31e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), qui se tiendra du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya en Turquie, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a affirmé que le Plan national d'adaptation au changement climatique, élaboré par une commission spéciale, en coordination avec le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), constitue "un cadre de référence pour orienter l'action climatique nationale et renforcer la complémentarité entre les différentes mesures et politiques sectorielles concernées".

M'hamed Rebah

IL REMETTRA UNE LETTRE ÉCRITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À SON HOMOLOGUE DU TCHAD

Attaf en visite officielle à N'Djamena

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à N'Djamena, capitale du Tchad, dans le cadre d'une visite officielle.
Selon un communiqué du ministère, cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à renforcer la dynamique des relations bilatérales entre les deux pays frères, et à privilégier la consultation et la coordination sur les principaux défis aux plans régional et continental. Au cours de cette visite, le ministre d'État sera reçu par le président de la République du Tchad, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, auquel il remettra un message écrit de son frère, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

R. N.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INFORMATION

Bouslimani prend part à la 56e session au Caire

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, prend part depuis hier aux travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, qui se tient au siège du secrétariat général de la Ligue des États arabes, au Caire, en Égypte.
Cette rencontre réunit les responsables arabes du secteur de l'information autour des principaux défis auxquels sont confrontés les médias dans la région, notamment les mutations numériques, le développement de l'intelligence artificielle et la lutte contre la désinformation.
Les travaux portent également sur le renforcement de la coopération médiatique entre les pays arabes, ainsi que sur la place de la question palestinienne dans les médias et la nécessité de faire entendre la voix palestinienne sur la scène internationale. La participation algérienne intervient dans le cadre des efforts visant à renforcer la coordination et les échanges d'expériences entre les institutions médiatiques arabes.

Sarah O.

CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie sur les fronts national et multilatéral

Les travaux de la 2e reprise de la 17e session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) ont commencé lundi au Centre international de Vienne (Autriche), avec la participation de la délégation algérienne, composée de Yacoute Amel Aissani, membre du Conseil de la HATPLC, de Khaled Benguernane, chargé de la gestion du secrétariat général de la HATPLC, et de Abderrahmane Bouzid, cadre au sein de cette instance, ainsi que de représentants du ministère de la Justice, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et du Commandement de la Gendarmerie nationale. Le communiqué de la HATPLC qui donne l'information fait savoir que la première journée a été consacrée à "l'examen de la performance du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention et des préparatifs en cours pour le lancement de sa deuxième phase, approuvée par la Conférence des Etats parties à la CNUCC lors de sa 11e session, tenue à Doha, les opérations d'examen devant débuter en 2027". Dans ce cadre, le représentant de la délégation algérienne a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie à mettre en œuvre la résolution 2/11", saluant le consensus réalisé autour des documents fondamentaux de la 2e phase du mécanisme", indique la même source qui ajoute qu'il a également souligné "l'importance de mettre à disposition les outils d'orientation et de formation dans toutes les langues officielles de l'ONU, avant d'entamer les opérations d'examen, afin de garantir l'égalité des chances en matière de participation et l'efficacité de la mise en œuvre de cette phase". Il a, en outre, réitéré "la disponibilité de l'Algérie à s'engager pleinement et activement dans la 2e phase du mécanisme d'examen, en tant qu'Etat examiné et Etat examinateur", réaffirmant ainsi "son attachement aux principes de la coopération internationale, de l'échange d'expertises et du renforcement des efforts conjoints dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption". Les travaux de cette session se poursuivront jusqu'à vendredi prochain et seront couronnés par "la tenue d'une session extraordinaire de la Conférence des Etats parties, consacrée à l'adoption des documents relatifs à la 2e phase du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention", conclut le communiqué. Les spécialistes relèvent que l'Algérie joue un rôle actif au sein de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), articulé autour d'un double engagement à la fois national et multilatéral. Ils font ressortir son double statut dans le mécanisme d'évaluation. En effet, l'Algérie a réaffirmé sa pleine disposition à s'engager dans la deuxième phase du mécanisme onusien en tant qu'État examiné, c'est-à-dire, soumettre ses propres dispositifs nationaux à l'évaluation des pairs pour mesurer la conformité de son système ; et en tant qu'État examinateur, en mettant son expertise à profit pour évaluer la mise en œuvre de la Convention par d'autres États parties. Ils rappellent que la participation algérienne est directement pilotée par la HATPLC, institution indépendante chargée de coordonner les actions entre les différents secteurs et institutions publiques nationaux et d'harmoniser le cadre juridique algérien avec les exigences internationales de la CNUCC. Les spécialistes notent que, sur la scène internationale, la diplomatie algérienne insiste particulièrement sur la restitution des avoirs détournés, ce qui exige de consolider la coopération multilatérale pour faciliter le recouvrement des actifs financiers illicites et sur l'équité linguistique, en exigeant la mise à disposition d'outils d'orientation et de formation dans les six langues officielles de l'ONU afin de garantir une égalité des chances totale pour tous les États participants lors des processus d'examen.

M. R.

ELIAS ZERHOUNI A L'USTHB :

« Il faut intégrer l'Intelligence artificielle et en même temps protéger l'autonomie des étudiants »

L'intégration de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur doit s'accompagner d'une transformation des méthodes pédagogiques, sans pour autant compromettre l'autonomie intellectuelle des étudiants.



Ph : DR

C'est l'un des principaux messages défendus lundi par le professeur Elias Zerhouni, président du Conseil supérieur des scientifiques algériens résidant à l'étranger, lors d'une conférence organisée à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), consacrée à la stratégie et aux perspectives de développement du Centre des technologies et de l'innovation dans les systèmes d'enseignement virtuel (Tives). L'introduction de l'intelligence artificielle dans le système éducatif ne saurait se limiter à l'adoption de nouveaux outils numériques. Elle suppose également une refonte des approches pédagogiques, une évolution du rôle des enseignants et une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des apprenants. C'est dans cette perspective que le recteur de l'USTHB, Djamal Eddine Akretche, a souligné, à l'ouverture de la rencontre, la nécessité de réexaminer les méthodes d'enseignement à la lumière des mutations technologiques. Il a notamment relevé que les absences enregistrées dans les cours universitaires soulèvent des interrogations sur l'adéquation des pratiques pédagogiques actuelles avec les attentes des nouvelles générations d'étudiants. Les méthodes de transmission du savoir qui prévalaient durant les années 1970 et 1980 ne peuvent, selon lui, être maintenues sans adaptation, au regard des nouvelles possibilités offertes par les technologies numériques. Pour sa part, le professeur Elias Zerhouni a plaidé pour une approche fondée sur la personnalisation de l'enseignement. Partant du constat que les étudiants présentent des capacités, des rythmes et des besoins d'apprentissage différents, il estime que les contenus pédagogiques doivent être adaptés à chaque profil. Il s'agit, selon cette approche, de transmettre à chaque apprenant le contenu approprié, de la manière adéquate et au moment opportun. Concernant les conditions d'introduction de l'intelligence artificielle dans les différents cycles scolaires, le conférencier préconise de commencer par l'enseignement supérieur. Cette première étape permettra de développer les outils, de les expérimenter auprès des enseignants et des étudiants et d'en évaluer les résultats avant d'envisager leur extension aux autres niveaux éducatifs. Il rappelle, à ce titre, que le développement cognitif de l'enfant répond à des étapes différentes de celui de l'adulte, nécessitant des dispositifs pédagogiques adaptés.

PRÉSERVER L'AUTONOMIE INTELLECTUELLE DES ÉTUDIANTS

Les limites de l'IA et les risques liés à une dépendance excessive à ses réponses ont également été au centre des échanges avec les participants. Elias Zerhouni a souligné que les capacités de ces technologies varient selon les disciplines, évoquant notamment leur potentiel en mathématiques et dans la recherche scientifique. Il a toutefois insisté sur la nécessité de soumettre les résultats générés à une vérification permanente et de les confronter aux données scientifiques disponibles. L'objectif n'est donc pas de substituer l'intelligence artificielle au raisonnement humain, mais de l'utiliser comme un outil d'accompagnement de l'apprentissage et de la recherche. La formation des enseignants constitue, dans ce contexte, une condition essentielle à la réussite de cette transition. Pour le conférencier, les utilisateurs doivent d'abord maîtriser les outils avant de pouvoir les transmettre efficacement. Le centre Tives entend ainsi privilégier le développement et l'expérimentation de ses solutions, avant de lancer des formations à plus grande échelle. Une première communauté d'enseignants et d'étudiants sera progressivement constituée pour expérimenter ces dispositifs et contribuer à la diffusion des compétences au sein des établissements universitaires. La dimension éthique demeure également incontournable. L'utilisation de l'intelligence artificielle doit préserver la capacité de réflexion, le comportement responsable et l'esprit critique des étudiants. Elle ne doit pas se réduire à une accumulation de réponses, mais favoriser une véritable compréhension des connaissances.

UN PROGRAMME DOCTORAL POUR 20 CHERCHEURS

La formation et la recherche constituent également deux axes majeurs de cette stratégie. À ce titre, Elias Zerhouni a annoncé le soutien à un programme doctoral destiné à 20 doctorants à temps plein, grâce notamment à des financements mobilisés auprès de fondations. Il a insisté sur l'importance de permettre à ces jeunes chercheurs de consacrer l'essentiel de leur temps à leurs travaux scientifiques, afin de favoriser la production de connaissances et le développement de nouvelles solutions technologiques. Le conférencier a, par ailleurs, mis en avant l'intérêt de la recherche interdisciplinaire, estimant que le rapprochement entre mathématiciens, biologistes, physiciens et autres spécialistes est susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives scientifiques. À terme, le centre Tives ambitionne de mettre en place un dispositif favorisant la coopération entre les chercheurs établis en Algérie et ceux résidant à l'étranger. Le renforcement des compétences nationales, la rigueur scientifique et le développement d'infrastructures adaptées aux besoins du pays devront ainsi constituer les principaux fondements de cette démarche.

M.Seghilani

AIR ALGÉRIE

Un vol hebdomadaire Alger -Athènes à partir du 24 décembre prochain

Le groupe Air Algérie a annoncé, hier le lancement d'une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Athènes en Grèce, à compter du 24 décembre prochain, à raison d'un vol hebdomadaire dans un premier temps, avant de passer à deux vols par semaine à partir de mars 2027, a annoncé un communiqué du groupe.

L. Z.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN MILIEU CARCERAL

Les détenus reprennent les bancs de l'université à distance

L'enseignement universitaire à distance destiné aux détenus connaît aujourd'hui un nouveau départ, avec le lancement officiel de l'année universitaire 2026-2027, dans le cadre du partenariat entre l'administration pénitentiaire et l'Université de la formation continue (UFC). La cérémonie du lancement, se déroule à partir de 9h au sein de l'établissement de rééducation et de réadaptation de Boussouf, relevant de la compétence de la cour de justice de Constantine. Elle est présidée par le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zerb, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux, aux côtés du recteur de l'UFC, le professeur Yahia Djaafri. Ce dispositif permet aux détenus de poursuivre un cursus universitaire à travers deux parcours, à savoir la licence et le master à distance. Cette initiative vise à leur garantir l'accès à l'enseignement supérieur et à leur permettre de poursuivre leur formation académique durant leur période de détention. Au-delà de sa dimension pédagogique, ce programme s'inscrit dans la politique de réinsertion sociale et professionnelle des détenus, en leur offrant la possibilité d'acquérir des qualifications universitaires susceptibles de faciliter leur retour à la vie active après leur libération. Cette coopération entre l'administration pénitentiaire et l'Université de la formation continue s'inscrit dans une démarche engagée depuis plusieurs années. En novembre 2023, l'UFC faisait état de 1 260 détenus inscrits en licence et de 27 en master à distance. L'université indiquait également que plus de 7 000 détenus avaient obtenu un diplôme de DEUA dans le cadre de l'ancien système de formation, avant 2017. Lors de la rentrée universitaire 2025-2026, le directeur général de l'administration pénitentiaire avait annoncé l'inscription de 2 642 détenus à travers le pays, dont 2 629 en licence et 13 en master. Six étudiants détenus avaient également soutenu leurs mémoires de fin d'études en deuxième année de master au sein des établissements pénitentiaires. Ces résultats illustrent le développement progressif de l'enseignement universitaire en milieu carcéral et la place accordée à la formation dans la préparation à la réinsertion des détenus.

Sarah O.

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS TECHNOLOGIQUES

Malik Yaala installé comme DG par intérim

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé la cérémonie d'installation de Malik Yaala au poste de directeur général par intérim de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT Cyberparc). À cette occasion, le ministre a félicité Malik Yaala pour la confiance placée en lui, souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses missions, tout en lui adressant une série d'orientations. Zerrouki a notamment appelé à insuffler une nouvelle dynamique aux parcs technologiques afin qu'ils deviennent des acteurs et des accompagnateurs essentiels des entreprises technologiques nationales et internationales, ainsi que des acteurs de l'innovation.

L.Zeggane

INDUSTRIE DE L'ÉLECTRONIQUE

IRIS se lance dans la fabrication des téléviseurs Panasonic

L'entreprise algérienne spécialisée dans la fabrication d'appareils électriques et électroniques domestiques et de produits de télécommunications « IRIS » entamera désormais la fabrication et la commercialisation des téléviseurs de la marque japonaise Panasonic, avec la possibilité de les exporter vers des marchés étrangers.



Ph : DR

Le partenariat, officiellement annoncé lundi soir à Alger, entre IRIS et l'industriel japonais prévoit une production au niveau des unités de cette entreprise nationale à Sétif. Connu pour son savoir-faire et la qualité de ses téléviseurs, le constructeur japonais Panasonic a choisi de s'associer à IRIS après avoir procédé à un audit de ses installations de production à Sétif et vérifié leur conformité aux standards exigés par le groupe nippon. Les téléviseurs Panasonic seront ainsi fabriqués en Algérie selon les normes de qualité adoptées par la marque à l'échelle internationale, a affirmé le directeur de la branche TV de Panasonic, Ryutaro Otake, dans un message vidéo diffusé lors de l'événement. Il a expliqué que le choix d'IRIS comme partenaire était le résultat d'une étude approfondie du marché algérien et d'une évaluation des différents partenaires potentiels. Panasonic a ainsi identifié en IRIS « le partenaire idéal » pour concrétiser ses ambitions sur le marché algérien, a-t-il souligné. Selon M. Otake, IRIS s'est notamment distinguée par sa position parmi les marques leaders du marché algérien durant les huit dernières années, ainsi que par sa réputation, son expertise, ses capacités techniques et son engagement en faveur de l'innovation. En associant « l'héritage » de Panasonic à la connaissance qu'a IRIS des besoins des consommateurs algériens, le groupe japonais ambitionne de proposer une expérience télévisuelle innovante et de haute qualité aux consommateurs algériens, tout en construisant une présence « forte et pérenne » en Algérie. Pour sa part, le directeur marketing d'IRIS, Salim Gueciouer, a indiqué que l'accord conclu avec Panasonic prévoit également la possibilité pour IRIS d'exporter les téléviseurs de la marque japonaise vers les marchés étrangers demandeurs. Il a également mis en avant le savoir-faire accumulé par la marque algérienne au fil des années, qui lui a permis de devenir le partenaire en Algérie de deux autres marques internationales de renom, à savoir LG et TCL, dont IRIS fabrique également les téléviseurs localement. Selon lui, le fait que Panasonic ait choisi IRIS pour assurer la fabrication de ses téléviseurs en Algérie constitue une reconnaissance du niveau atteint par ses unités de production, lesquelles répondent, a-t-il affirmé, aux standards internationaux ainsi qu'aux processus de production exigés par le constructeur japonais. Les premiers téléviseurs Panasonic fabriqués en Algérie seront disponibles « dès cette semaine » dans le réseau de distribution d'IRIS, a annoncé Gueciouer. Une gamme diversifiée sera proposée afin de répondre aux besoins de différentes catégories de consommateurs. Ces produits bénéficieront également d'une garantie et d'un service après-vente assurés par IRIS.

L.Zeggane

USAGERS DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La plateforme « Insat » à votre écoute

La nouvelle plateforme numérique intitulée « Insat » dédiée à l'écoute et à la prise en charge des citoyens, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services publics, a été lancée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, selon un communiqué de l'entreprise Algérie Télécom Satellite (ATS). Dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la communication avec les citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications met à leur disposition la plateforme numérique « Insat », afin de faciliter la transmission de leurs préoccupations, leur suivi et leur prise en charge par les organismes concernés, a précisé la même source. L'entreprise a invité les citoyens à consulter cette plateforme et à bénéficier des services proposés, contribuant ainsi à « ancrer la culture de l'écoute et à améliorer la qualité des services publics », via un lien crée à cette occasion.

L. Z.

LORS D'UNE RENCONTRE DE L'AMBASSADEUR LIBANAIS AVEC LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Beyrouth s'enquiert du climat d'investissement en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu hier, au siège du ministère, l'ambassadeur du Liban en Algérie, avec lequel il a examiné l'état et les perspectives de la coopération économique et industrielle entre les deux pays. Cette rencontre a également permis d'explorer les possibilités de développement du partenariat bilatéral et de l'investissement dans les secteurs industriels présentant un intérêt commun pour les deux parties. À cette occasion, le ministre de l'Industrie a mis en avant les atouts du climat des affaires en Algérie, notamment à la faveur de la loi sur l'investissement et des incitations et avantages qu'elle prévoit au profit de l'ensemble des investisseurs, sans distinction. Farid Kourtel a, dans ce contexte, réaffirmé la volonté de l'État de réunir les conditions nécessaires à l'attraction des investissements, à l'accompagnement des projets et à la facilitation de leur concrétisation. Il a également souligné l'importance de la mise en service du guichet unique à partir de janvier 2027, une mesure destinée à simplifier les procédures administratives et à renforcer l'accompagnement des investisseurs. La rencontre s'inscrit ainsi dans la dynamique de renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Liban, à travers l'identification de nouvelles opportunités de coopération et de partenariat industriel.

Sarah O.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie lance son premier dictionnaire trilingue de référence

Comptant plus de 5 600 termes en arabe, en français et en anglais, cet ouvrage vise à unifier la terminologie pharmaceutique et à renforcer la place de la langue arabe dans ce domaine scientifique. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a présidé en présence du président du Conseil supérieur de la langue arabe, Salah Belaïd, une cérémonie de remise de certificats de reconnaissance aux membres de la commission mixte chargée de l'élaboration du premier dictionnaire algérien spécialisé dans la terminologie de l'industrie pharmaceutique en trois langues : arabe, anglais et français. À cette occasion, le ministre a salué les efforts scientifiques et professionnels consentis par les membres de l'équipe conjointe du ministère et du Conseil supérieur de la langue arabe, qui ont permis la réalisation de cet ouvrage de référence. Celui-ci regroupe plus de 5 600 termes pharmaceutiques dans les trois langues, au terme d'une année de travail scientifique rigoureux ayant mobilisé des experts et des cadres issus de différentes spécialités, autour de travaux de recherche, de vérification et de validation terminologique.

Pour le ministre, cette réalisation constitue un apport qualitatif au patrimoine scientifique national et un référentiel scientifique et technique destiné à unifier la terminologie pharmaceutique et à en préciser les concepts. Elle devrait également contribuer au renforcement de la formation universitaire, à l'enrichissement de la recherche scientifique et à la promotion de la langue arabe dans le domaine pharmaceutique, tout en maintenant l'ouverture sur les langues anglaise et française. Dans le souci d'élargir l'accès à cet outil de référence, le ministre a annoncé la mise à disposition de sa version numérique sur les sites internet du ministère de l'Industrie pharmaceutique et du Conseil supérieur de la langue arabe. Des exemplaires seront également distribués à plusieurs bibliothèques universitaires afin de permettre aux étudiants, chercheurs et professionnels de consulter cet ouvrage et d'en exploiter le contenu dans leurs parcours académiques, leurs travaux de recherche et leurs pratiques professionnelles. De son côté, le président du Conseil supérieur de la langue arabe, Salah Belaïd, a salué les efforts de la commission mixte, estimant que la réalisation de ce dictionnaire constitue une étape importante dans le développement du lexique scientifique spécialisé en langue arabe, particulièrement dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Il a également souligné l'intérêt suscité par cet ouvrage lors du Salon international du livre, ainsi que la demande croissante dont il fait l'objet, notamment de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, au regard de la richesse de son contenu en termes et données scientifiques spécialisés. En clôture de cette cérémonie, le ministre a appelé à la poursuite des travaux de la commission mixte afin d'assurer une actualisation périodique du dictionnaire et de préparer de nouvelles éditions, en réponse à la demande croissante et dans le but d'élargir sa diffusion et de le rendre accessible au plus grand nombre d'étudiants et de chercheurs.

Ania N.

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'AEP

44 milliards de DA prévus dans le budget 2027

Une enveloppe financière de 44 milliards de dinars sera consacrée au renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable à travers les différentes wilayas du pays en 2027, a annoncé, lundi à Tlemcen, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza. En marge de la cérémonie de lancement de la première tranche de trois projets stratégiques de raccordement aval des stations de dessalement de l'eau de mer des wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, le ministre a précisé qu'"un important programme de renouvellement des anciens réseaux sera lancé, notamment dans les vieux quartiers, de manière progressive, afin d'éliminer les fuites et les raccordements anarchiques, ainsi que de remédier à l'ensemble des dysfonctionnements constatés". Il a également souligné que "15 wilayas ont déjà bénéficié d'opérations de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable". Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de former les ressources humaines afin d'accompagner les évolutions que connaît le secteur de l'hydraulique, notamment en matière de gestion intelligente des équipements et de contrôle à distance, afin de garantir une gestion à la hauteur des attentes des citoyens. Concernant le renforcement des capacités de stockage de l'eau, le ministre a révélé l'existence de plusieurs projets de réalisation de barrages, en plus de l'inscription de 30 nouvelles études pour la réalisation de barrages. Il a indiqué que l'Algérie dispose actuellement de 83 barrages, avec une capacité annuelle estimée à 8,6 milliards de mètres cubes. Bouzegza a également annoncé le lancement prochain d'un projet de transfert d'eau depuis la station de dessalement de l'eau de mer "Cap Djinet 2", dans la wilaya de Boumerdès, vers le barrage de "Koudiat Acerdoune", dans la wilaya de Bouira. Ce projet, qui sera supervisé par l'Algérienne des Eaux (ADE), vise à approvisionner plusieurs wilayas, notamment Bouira, Médéa, M'Sila ainsi qu'une partie de la wilaya de Tizi Ouzou.

R. E.

GRIPPE SAISONNIERE

La campagne de vaccination se poursuivra jusqu'en mars 2027

Gratuite et destinée en priorité aux personnes vulnérables, la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée le 27 octobre, se poursuivra jusqu'en mars 2027.



Ph : DR

Les autorités sanitaires appellent les populations concernées à se faire vacciner afin de prévenir les formes graves et les complications. Invité hier de l'émission « L'Invité de la matinale » de la chaîne 2 de la Radio algérienne, le docteur Nabil Miliani, représentant du ministère de la Santé, a rappelé l'importance de cette vaccination, soulignant que le vaccin est sûr et efficace. L'objectif est notamment de réduire les hospitalisations, les admissions en réanimation et les complications liées à l'aggravation de maladies chroniques. La campagne cible en priorité les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques, les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse, ainsi que les personnes immunodéprimées. Sont notamment concernées les personnes atteintes de diabète, d'hypertension, de maladies respiratoires ou cardiaques, les insuffisants rénaux, les personnes vivant avec le VIH et les patients sous chimiothérapie. Les pèlerins sont également concernés.

UN VACCIN GRATUIT ET DISPONIBLE DANS LES STRUCTURES DE SANTÉ

Le vaccin est disponible gratuitement dans les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les pharmacies. Les structures sanitaires sont approvisionnées en fonction de leurs besoins, avec la possibilité de mobiliser des doses supplémentaires en cas de forte demande. Le Dr Miliani a d'ailleurs fait état d'une affluence importante dans certains établissements. Le spécialiste a rappelé que la vaccination ne protège pas totalement contre l'infection, mais qu'elle réduit sensiblement le risque de complications graves et d'aggravation des pathologies préexistantes. La composition du vaccin est par ailleurs révisée chaque année pour tenir compte des mutations du virus et des souches ayant circulé. Après l'injection, une légère fièvre ou des symptômes passagers peuvent apparaître, mais ces réactions restent généralement bénignes. La protection n'étant pas immédiate, un délai de deux à trois semaines est nécessaire pour permettre à l'organisme de développer une réponse immunitaire.

PRÉVENIR LA PROPAGATION ET ÉVITER L'AUTOMÉDICATION

Le Dr Miliani a également rappelé les principales mesures de prévention, notamment le lavage régulier des mains, le port du masque, l'aération des espaces clos et l'utilisation de mouchoirs jetables. Les personnes présentant des symptômes doivent, en outre, éviter les contacts rapprochés avec les personnes âgées et les sujets vulnérables. Le traitement de la grippe repose essentiellement sur le repos, une bonne hydratation et une alimentation équilibrée. Le représentant du ministère a mis en garde contre l'automédication et l'usage injustifié des antibiotiques, qui sont inefficaces contre les infections virales et ne doivent être prescrits qu'en cas de complication bactérienne diagnostiquée par un médecin. Il a enfin appelé les professionnels de santé à intensifier les actions de sensibilisation afin d'encourager les personnes ciblées à se faire vacciner et de contribuer ainsi à la réussite de la campagne nationale.

Ania N.

SECTEUR DE LA SANTÉ

L'Algérie se dote d'un référentiel couvrant 38 spécialités médicales

Le ministère de la Santé a procédé au lancement du référentiel national des équipements de santé, couvrant 38 spécialités médicales et 716 types d'équipements, a annoncé le ministre du secteur, Mohamed Seddik Aït Messaoudène. La cérémonie de lancement s'est déroulée à l'amphithéâtre du ministère, sous la supervision du ministre et en présence de plusieurs responsables et cadres du secteur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à organiser et à harmoniser les référentiels relatifs aux équipements de santé, à travers la mise en place d'un cadre national unifié destiné à accompagner le développement du système de santé et à renforcer l'efficacité de la gestion des moyens et équipements médicaux. Dans son allocution, le ministre a précisé que l'élaboration de ce référentiel est le fruit d'un travail technique collectif, supervisé par la Direction générale de la pharmacie et des équipements de santé, avec la contribution d'experts et de praticiens de différentes spécialités, d'ingénieurs biomédicaux, de spécialistes en physique médicale et de diverses compétences concernées. Le document couvre 38 spécialités médicales et huit pôles techniques. Il recense également 716 types d'équipements de santé et 1 403 usages, tout en définissant les équipements requis pour chaque spécialité et chaque niveau de soins, ainsi que les conditions nécessaires à leur installation, leur mise en service et leur maintenance. Le référentiel repose sur quatre niveaux de soins, au sein desquels les équipements sont classés en trois catégories : obligatoires, recommandés ou inadaptés. Cette classification vise à garantir l'adéquation des équipements avec la nature des établissements de santé, leurs missions et leurs capacités à les exploiter. Par ailleurs, cet outil permettra de disposer d'un cadre objectif pour évaluer la pertinence des acquisitions d'équipements médicaux, en prenant en compte leur coût global sur l'ensemble de leur cycle de vie, notamment les frais de maintenance, d'installation, les pièces de rechange et les autres dépenses qui leur sont associées.

A. N.

APRÈS DES TRAVAUX DE MODERNISATION

Les deux tunnels de Kherrata remis en service

Les deux tunnels de Kherrata (T1 et T2), situés sur la route nationale n° 9 ont été remis en service, hier, a l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Les deux tunnels ont ainsi été rouverts à la circulation après une opération de modernisation, de réhabilitation et de mise en conformité technique globale. Cette opération a notamment porté sur le renouvellement des équipements électromécaniques, des systèmes de ventilation et d'évacuation des fumées, la modernisation du réseau d'éclairage, ainsi que l'installation d'un dispositif intégré de caméras de surveillance et de détection automatique des incidents (DAI). Ces travaux visent à renforcer les conditions de sécurité routière, à réduire les accidents de la circulation et à améliorer la fluidité du trafic. La remise en service des deux tunnels permettra également de faciliter le déplacement des personnes et le transport des marchandises, tout en renforçant la liaison routière entre la wilaya de Béjaïa et les wilayas limitrophes, a souligné le ministère.

L.Zeggane

LORS D'UNE OPÉRATION COMBINÉE ANP – DOUANES

Plus de 700 kg de kif traité saisis à Béchar

Plus de 700 kilogrammes de kif traité ont été saisis lors d'une opération sécuritaire combinée entre l'ANP et les Douanes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la protection et la sécurisation des frontières nationales, et en continuité des efforts consentis dans la lutte contre la criminalité organisée, notamment la contrebande et le narcotrafic de tous types, un dispositif sécuritaire combiné de l'Armée nationale populaire et des Douanes algériennes, a procédé, lors d'une opération de fouille au niveau du Secteur militaire de Béchar en 3ème Région militaire, lundi 2 novembre 2026, à la saisie de 707, 45 kilogrammes de kif traité », précise la même source. « Cette opération de qualité, souligne le MDN, confirme, une fois de plus, la disponibilité et la vigilance des unités de l'Armée nationale populaire et des différents services de sécurité à lutter contre toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et la sérénité du citoyen ».

R. N.

NOUVEAU WALI D'AFLOU

Riadh Ben Ahmed installé dans ses fonctions

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Brahim Merad, a présidé hier la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Aflou, à la suite du mouvement partiel opéré par le président de la République dans le corps des walis. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, Riadh Ben Ahmed a pris ses fonctions de wali de la nouvelle wilaya d'Aflou, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad.

A. N.

CNAS

Mouvement partiel dans le corps des directeurs des agences de wilaya

Le directeur général par intérim de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a procédé, hier, à un mouvement partiel ayant touché les directeurs des agences de wilaya. Selon un communiqué de la CNAS, cette opération a été marquée par l'installation d'Ahmed Gharbi à la tête de l'agence de wilaya de Médéa, en remplacement de Mohamed Chekouri. Par ailleurs, le directeur de l'agence d'Ouargla, Abderrahim Hadri, a été admis à la retraite, précise la même source.

A. N.

LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FRAIS DU PÈLERINAGE PROLONGÉS D'UN MOIS

Bouffée d'oxygène pour les hadjis

Les délais impartis pour l'accomplissement des procédures et le paiement des frais du Hadji pour la saison 1448 de l'Hégire/2027 ont été prolongés d'un mois. Selon un communiqué des services du Premier ministre, « cette décision a été prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de permettre aux personnes se préparant à accomplir les rites du Hadji de finaliser l'ensemble des procédures administratives requises ». Ainsi, les délais ont été prolongés à compter d'hier mardi au jeudi 3 décembre 2026. Le ministère a appelé l'ensemble des futurs pèlerins à accomplir toutes les procédures relatives au Hadji durant cette période supplémentaire.

L. Z.

ALGÉRIE POSTE

Des perturbations temporaires des services à Chéraga

Algérie Poste a annoncé, hier, l'enregistrement de perturbations techniques temporaires affectant le fonctionnement des services postaux dans certains bureaux de poste de la commune de Chéraga, à Alger. Dans un communiqué, l'établissement a précisé que ces perturbations sont liées à des travaux techniques en cours sur les infrastructures du réseau de télécommunications et de fibre optique dans la région. Ces interventions ont notamment affecté la connectivité du réseau, indispensable au fonctionnement normal des prestations postales. Algérie Poste a indiqué que ses équipes techniques suivent de près l'évolution de la situation, en coordination avec les parties concernées par les interventions, et œuvrent à la mise en place des mesures nécessaires pour accélérer le rétablissement des services. L'établissement a enfin assuré que le rétablissement de la connexion au réseau et le retour à la normale des prestations postales interviendront dès l'achèvement des travaux en cours.

M. Seghilani

LE CONSEILLER À LA PRÉSIDENCE SAHRAOUIE MOHAMED SALEM OULD SALEK :

« Le veto russe a anéanti les investissements du Maroc visant à légitimer l'occupation »

Le ministre d'État chargé des Affaires diplomatiques à la présidence de la République sahraouie et président de la commission des relations extérieures du Front Polisario, Mohamed Salem Ould Salek, a affirmé que le veto opposé par la Russie au Conseil de sécurité de l'ONU avait réduit à néant les investissements consentis par l'occupant marocain depuis 2001 pour contourner le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.


Ph : DR

Dans une émission spéciale diffusée lundi soir par la télévision nationale sahraouie, le responsable sahraoui a qualifié cet événement de « grande victoire » pour le peuple sahraoui, mais également pour la région, l'Afrique et le monde. Il a estimé que cette position constitue une défense ferme des fondements et des principes sur lesquels reposent les relations internationales et qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations unies. Selon lui, cet événement historique ouvre une nouvelle dynamique favorable à la lutte du peuple sahraoui pour défendre ses droits, recouvrer sa liberté et accéder à l'indépendance. Revenant sur les origines du processus de règlement du conflit, Mohamed Salem Ould Salek a rappelé que l'ancien roi du Maroc, Hassan II, avait fini par accepter le plan de règlement onusien et africain sous la pression des opérations de l'Armée de libération populaire sahraouie et des échecs diplomatiques accumulés par Rabat. Il en avait conclu, selon le responsable sahraoui, que le Maroc ne pourrait pas remporter cette guerre et que la souveraineté sur le Sahara occidental appartenait exclusivement à son peuple. Il a souligné que Hassan II, faisant preuve de réalisme politique, avait accepté le principe du référendum d'autodétermination, considéré comme une issue démocratique conforme aux résolutions de la légalité internationale. Même s'il avait tenté de gagner du temps, convaincu que les résultats du scrutin ne seraient pas favorables aux thèses marocaines, il avait néanmoins laissé ouverte la voie à cette consultation, affirmant à plusieurs reprises qu'il en accepterait les résultats. Une démarche qui visait, selon Ould Salek, à préserver son régime et à sortir le Maroc de son aventure expansionniste.

LES DÉFAILLANCES DU PROCESSUS ONUSIEN

Abordant le processus de règlement sous l'égide des Nations unies, le diplomate sahraoui a situé le début de sa véritable dérive dans l'implication du groupe dit des « Amis du Sahara occidental ». Il a estimé que le Conseil de sécurité aurait plutôt dû concentrer ses efforts sur le renforcement de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), afin de lui permettre d'accomplir pleinement son mandat face aux entraves marocaines. L'incapacité de la mission à organiser le référendum, son impossibilité de surveiller la situation des droits de l'Homme et de mettre un terme au pillage des ressources naturelles du territoire s'expliquent, selon lui, par la protection dont bénéficie l'occupant marocain au sein de ce groupe, lui permettant ainsi d'échapper à toute responsabilité. Concernant le veto russe, Ould Salek a expliqué que Moscou avait clairement averti, lors des délibérations au Conseil de sécurité, que le projet américain plaçait les membres du Conseil devant un choix : accepter que la MINURSO soit utilisée pour contourner les résolutions de l'ONU et les principes du droit international appliqués à la question sahraouie, ou mettre fin à la présence de la mission au Sahara occidental. Il a précisé que la Russie avait indiqué préférer la fin du mandat de la MINURSO plutôt que de voir ses missions et ses fondements détournés de leur objectif initial, si le projet américain était maintenu en l'état. Le responsable sahraoui a également mis en avant la position de la Chine, qui participait pour la première fois à une réunion de ce groupe. Pékin a rappelé que le Conseil de sécurité n'avait pas compétence pour reconnaître la souveraineté d'un État sur un autre pays ou territoire. Une telle démarche, a-t-il souligné, ne s'est jamais produite depuis la création de l'ONU en 1945 et constituerait aujourd'hui un précédent dangereux pour la paix et la sécurité internationales. La Chine a également insisté sur l'impératif de respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA LUTTE SAHRAOUIE

Rejetant toute interprétation faisant état d'une impasse diplomatique, Mohamed Salem Ould Salek a assuré que les récents développements traduisent, au contraire, une dynamique importante en faveur de la poursuite du combat du peuple sahraoui pour la liberté, l'indépendance et le recouvrement de sa pleine souveraineté. Répondant aux tentatives marocaines de présenter le veto russe sous un autre angle, il a démenti que Moscou ait informé préalablement l'occupant marocain de ses intentions. Il a précisé que la Russie avait exprimé ouvertement, au cours des discussions, son opposition à toute modification du rôle et du mandat de la MINURSO. En privilégiant la fin de la mission plutôt que le détournement de ses prérogatives, Moscou a, selon lui, empêché son instrumentalisation au service de la légitimation de l'occupation et de l'imposition du fait accompli. « Les Marocains peuvent continuer à tromper l'opinion publique marocaine comme ils le font depuis 1975, mais ils ne peuvent pas falsifier des faits documentés », a-t-il déclaré. Le ministre d'État et président de la commission des relations extérieures du Front Polisario a, par ailleurs, estimé que l'occupant marocain avait épuisé ses dernières cartes pour rallier des soutiens à sa proposition, allant de la normalisation des relations jusqu'à l'achat de consciences et de soutiens individuels et étatiques. Avec le veto russe, a-t-il affirmé, les résultats de tous ces efforts et investissements destinés à légitimer l'occupation se sont évaporés. Enfin, Ould Salek a comparé l'expansionnisme colonial marocain à celui d'un « mauvais élève », estimant que les différentes initiatives de Rabat, depuis l'accord-cadre jusqu'à la proposition d'autonomie et aux tentatives d'imposer des solutions unilatérales, reprennent des méthodes déjà expérimentées par d'autres puissances coloniales et régimes ségrégationnistes. Il a notamment cité le cas de la France en Algérie, le régime d'apartheid en Afrique du Sud et le régime de ségrégation raciale en Rhodésie, devenue le Zimbabwe, ainsi que l'expérience du Vietnam, affirmant que toutes ces entreprises avaient finalement connu un échec retentissant.

M. Seghilani

FRONT POLISARIO

Le plan de décolonisation onusien doit être protégé

Le Front Polisario a réaffirmé son attachement à une solution juste, durable et définitive garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, à l'issue d'une conférence de presse organisée par sa représentation au Pays basque, consacrée aux derniers développements de la question sahraouie.

Animée par le représentant du Front Polisario au Pays basque, Mokhtar Lebeïhi, et le professeur Juan Soroeta, spécialiste du droit international et des relations internationales à l'Université du Pays basque, cette rencontre a permis de revenir sur les délibérations du Conseil de sécurité des Nations unies et sur l'échec des États-Unis à faire adopter un projet de résolution visant, selon les intervenants, à légitimer l'occupation marocaine et à imposer le fait accompli au Sahara occidental. Les échanges ont également porté sur le rôle des Nations unies dans le règlement des questions de décolonisation ainsi que sur l'avenir de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). À cette occasion, le représentant du Front Polisario a estimé que l'échec du projet américain était prévisible, considérant que celui-ci consacrait la loi du plus fort et portait atteinte aux principes et aux valeurs fondamentales ayant présidé à la création des différentes institutions onusiennes, notamment leur responsabilité dans l'éradication du colonialisme et le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Tout en exprimant sa préoccupation face à l'impasse ayant marqué les discussions du Conseil de sécurité sur la question sahraouie, le Front Polisario a fait part de sa satisfaction quant au rejet du projet américain, estimant que son adoption aurait constitué un dangereux précédent, susceptible d'avoir de lourdes conséquences sur la stabilité, la paix et la sécurité régionales et internationales.

LA MINURSO AU CŒUR DES ENJEUX

De son côté, le professeur Juan Soroeta a commenté la démarche de l'occupant marocain visant à mettre fin aux activités de la MINURSO. Il y a vu une tentative désespérée de faire croire à l'opinion publique marocaine que la question sahraouie allait être retirée des instances des Nations unies. Il a rappelé que l'occupant marocain recourait régulièrement aux politiques de marchandage et de chantage pour maintenir le statu quo, une approche qui se heurte, selon lui, à la position des puissances mondiales émergentes, soucieuses de rétablir le respect de la légalité internationale. En clôture de la rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs représentants de médias locaux ainsi que des militants solidaires de la cause sahraouie, Mokhtar Lebeïhi a réitéré l'engagement du Front Polisario à coopérer avec les efforts du secrétaire général des Nations unies et du Conseil de sécurité en vue de parvenir à une solution juste, durable et définitive permettant l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental. Il a, dans le même temps, mis en garde contre toute initiative de l'État occupant marocain susceptible de compromettre le processus de paix parrainé par les Nations unies au Sahara occidental.

M. S.

L'AMBASSADEUR KHATRI ADDOUH À ALGER :

« Le Maroc a échoué dans ses tentatives visant à liquider la question sahraouie »

Les tentatives de l'occupant marocain visant à liquider la question sahraouie et à dénaturer sa nature juridique et légitime ont échoué. C'est ce qu'a affirmé l'ambassadeur sahraoui en Algérie et membre du secrétariat national du Front Polisario, Khatri Addouh, soulignant que le peuple sahraoui poursuivra son combat pour la libération jusqu'à l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Intervenant lors d'une conférence intellectuelle organisée dans le cadre du Salon international du livre d'Alger (SILA), le diplomate a estimé que le rejet, par le Conseil de sécurité des Nations unies, du projet visant à remettre en cause les fondements juridiques de la question sahraouie témoigne de l'attachement de la communauté internationale à la légalité onusienne. Il a rappelé, dans ce contexte, que la question du Sahara occidental relève du processus de décolonisation et que le peuple sahraoui demeure en droit de décider librement de son avenir. Khatri Addouh a également souligné que l'occupant marocain, malgré le recours à des forces politiques et médiatiques ainsi qu'à des lobbies financiers, n'a pas réussi à imposer une situation contraire à la légalité internationale, ni à effacer l'identité de la question sahraouie et les droits légitimes de son peuple. Abordant le rôle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), l'ambassadeur a rappelé que celle-ci a été créée en 1991 dans le but d'organiser un référendum d'autodétermination. Il a, à ce titre, rejeté toute tentative de dénaturer son mandat initial ou de l'instrumentaliser pour imposer un fait accompli au peuple sahraoui. En conclusion, le diplomate sahraoui a appelé à la relance d'un processus sérieux de décolonisation du Sahara occidental, permettant au peuple sahraoui d'exercer pleinement son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

M.S.

ORAN. "NE LES IGNOREZ PAS, SIGNALEZ-LES"

L'EHU au cœur de la semaine de la pharmacovigilance

À l'occasion de la Semaine mondiale de la sécurité des médicaments (MedSafetyWeek 2026), l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran a lancé ce lundi une campagne de sensibilisation cruciale.



Ph : DR

Son objectif : instaurer une véritable culture de la déclaration des effets indésirables liés aux traitements médicaux, un geste préventif et salvateur encore trop souvent négligé par le grand public.

Placée sous le slogan évocateur "Les effets indésirables ne les ignorez pas, signalez-les", cette initiative, pilotée par le service de pharmacovigilance de l'établissement, se tient à l'entrée de l'hôpital jusqu'à mardi. Elle s'adresse conjointement aux professionnels de la santé, aux patients et à leurs proches. L'enjeu est de taille : garantir une utilisation sûre des thérapies et préserver la santé publique, à l'heure où les réactions médicamenteuses inattendues représentent un risque sanitaire majeur.

Le professeur Houari Toumi, président du conseil scientifique de l'EHU et chef du service de pharmacovigilance, a tenu à rappeler la gravité de la situation en marge de l'événement. Selon les estimations qu'il a avancées, près de 8 % des décès enregistrés à l'échelle mondiale seraient liés aux effets secondaires des médicaments. Face à ce danger, son service déploie une méthodologie rigoureuse pour chaque cas signalé au sein de l'établissement. Celle-ci inclut des investigations poussées, des analyses en laboratoire et une comparaison stricte de la composition des traitements avec leurs principes actifs de référence. Ces démarches permettent non seulement de remonter à la source de ces réactions, mais aussi de formuler des recommandations précises pour adapter la prise en charge et éviter toute récidive.

Pour aller plus loin dans la prévention, le professeur Toumi a annoncé le lancement d'analyses spécifiques sur deux médicaments précis. Cette démarche vise à élargir le champ d'investigation au-delà des simples effets constatés, en scrutant la composition même des produits et les matières premières utilisées dans leur fabrication.

L'objectif est d'y traquer d'éventuelles impuretés responsables de réactions graves. Dans cette optique, le spécialiste plaide avec force pour la création d'un observatoire dédié exclusivement au contrôle et à l'analyse des matières premières importées destinées à l'industrie pharmaceutique.

Cette vigilance institutionnelle doit impérativement s'accompagner d'une prise de conscience citoyenne. Madame Mekaouich Fatima Zohra Nadjet, maître de conférences en pharmacologie, a insisté sur le fait que la sécurité thérapeutique est une responsabilité partagée. Si le service oranais recense actuellement environ 80 signalements annuels, la quasi-totalité émane du corps médical, témoignant d'un déficit notable d'implication des patients eux-mêmes. Elle rappelle que tout effet indésirable, qu'il soit d'apparence bénigne ou sévère, mérite d'être déclaré systématiquement.

Enfin, la pharmacologue a profité de cette tribune pour lancer une mise en garde sévère contre les dangers de l'automédication et l'usage anarchique des médecines alternatives. L'utilisation non encadrée de plantes médicinales, de produits naturels ou de compléments alimentaires peut en effet provoquer de graves interactions avec les traitements conventionnels.

Ce risque de complications s'avère particulièrement critique chez les personnes vulnérables, à l'image des patients diabétiques ou de ceux pris en charge pour un cancer, soulignant une fois de plus la nécessité d'un dialogue constant entre le patient et le corps médical.

R. R.

NÂAMA. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Le savoir-faire de l'alfa à l'honneur

Une exposition consacrée à la fabrication de vannerie traditionnelle et aux produits en alfa a été inaugurée, lundi à la Maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Nâama, avec la participation de cinq artisans de la wilaya et d'autres régions du pays, ont indiqué les organisateurs. Organisée à l'occasion des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, cette exposition permet aux visiteurs de découvrir et d'acquérir des produits artisanaux fabriqués localement à partir d'alfa, de fibres de doum et de feuilles de palmier, notamment des tapis, des ustensiles ménagers, des objets décoratifs, des chapeaux, ainsi que divers articles d'ornementation et de décoration, a précisé le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Hocine Amri. Cette manifestation, qui s'étale sur quatre jours, vise à contribuer à la préservation de ce savoir-faire artisanal, considéré comme une composante essentielle du patrimoine national, et à faire connaître cette activité, qui continue d'être exercée manuellement par certains artisans locaux établis dans les steppes pastorales et les régions oasiennes, où la matière première nécessaire à la fabrication de ces produits est disponible, et ce malgré la concurrence et la large diffusion des produits modernes, a souligné le responsable. L'organisation de cette exposition, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, constitue également une occasion d'encourager la créativité des artisans, de renforcer les échanges d'expériences entre eux et de promouvoir la commercialisation de leurs produits. Elle permet également de mettre en avant les efforts de numérisation du secteur du tourisme et de l'artisanat, ainsi que les facilités accordées aux artisans, a ajouté la même source. Un espace dédié aux affiches et aux photographies a été aménagé dans le cadre de cette exposition, qui a enregistré une affluence de citoyens. Il met en lumière les activités et les efforts de la Chambre en matière de valorisation des métiers artisanaux menacés de disparition, ainsi que les initiatives visant à assurer la pérennité de ce savoir-faire, à travers l'organisation de sessions de formation, la préservation de ce patrimoine et la formation d'une nouvelle génération d'artisans afin d'en garantir sa pérennité.

MILA. TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN

Réception de nouveaux bus

Les lignes de transport en commun assurées par l'Etablissement de public de transport urbain et suburbain de Mila (ETUSM), vers les communes de Tadjenanet et de M'chira, à partir de Chelghoum Laïd, viennent d'être renforcées par de nouveaux bus, a indiqué, lundi, le directeur des Transports, Farid Karoun. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'ETUSM "a reçu les autorisation d'exploitation afférentes à ces dessertes après le renforcement de sa flotte au moyen d'un nombre important de bus de transport collectif de personnes, dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à améliorer les conditions de transport des citoyens et à renouveler la flotte nationale de transport".

M. Karoun a ajouté que la ligne Chelghoum Laïd-Tadjenanet sera desservie par deux (2) bus mis en service la semaine dernière, tandis qu'un bus a été affecté à la ligne Chelghoum Laïd-M'chira, opérationnelle depuis début novembre. Ces deux lignes s'ajoutent à la ligne Mila-Aïn Ettine, desservie depuis le renforcement de la flotte de l'ETUSM et l'obtention de l'autorisation d'exploitation nécessaire, a encore indiqué le directeur des transports, soulignant que l'Etablissement a étendu ses activités et renforcé ses lignes dans les communes de Mila et Chelghoum Laïd". Le déficit subsistant sur certaines autres lignes "sous pression" sera "progressivement comblé avec le renouvellement de la flotte d'autobus dans le cadre du programme arrêté dans ce sens à l'échelle du pays", a conclu le responsable.

BATNA. ARRIS

Mise en service d'un centre de l'artisanat

Un centre de l'artisanat a été mis en service, lundi dans la commune d'Arris (Batna), au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Youcef Bechlaoui. Cette nouvelle structure a été inaugurée à l'occasion d'une visite effectuée par le wali dans cette commune dans le cadre du programme de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Selon les explications du directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Memou, le centre a été réalisé sur une superficie de 1.724 m2, dont une surface bâtie de 1.050 m2, au titre d'un projet centralisé doté d'une enveloppe financière de 70 millions de dinars. Il a précisé que de nombreux matériels et équipements ont déjà été réceptionnés dans ce centre, notamment des machines à coudre, du matériel de coiffure, des équipements de réfrigération, ainsi que de 15 tentes pour l'organisation d'expositions. M. Memou a ajouté que cet établissement "contribuera à la formation et au perfectionnement des artisans de cette région de la wilaya, tout en les accompagnant pour la promotion de leurs activités et de leurs produits". A l'occasion de cette mise en service, une exposition a été organisée, donnant à admirer de nombreux métiers traditionnels pratiqués par les artisans de cette région des Aurès, qui y ont présenté leurs créations dans différents domaines, notamment la bijouterie et les habits traditionnels. Le président de l'exécutif local a longuement échangé avec les artisans qui ont salué l'ouverture du centre de l'artisanat de la commune d'Arris qu'ils ont qualifié "d'acquis important pour la mise en valeur du patrimoine artisanal local et la préservation de son authenticité". Le wali avait auparavant inauguré une école primaire et posé la première pierre d'une polyclinique au cœur de la cité des "880 logements" de la commune d'Arris. S'agissant de ce dernier projet, il a insisté sur un suivi rigoureux et sur le respect des normes de qualité et du délai contractuel de réalisation.

AFLOU. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Raccordement prochain de plus d'une centaine d'exploitations agricoles

Une opération de raccordement d'un total de 109 exploitations agricoles au réseau électrique a été lancée récemment dans la wilaya d'Aflou, a-t-on appris lundi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya de Laghouat. Cette opération porte notamment sur la réalisation d'un réseau de plus de 111 km linéaires et l'installation de 50 transformateurs électriques, a précisé à l'APS le chargé de communication de la direction, Mourad Ghalem. Elle vise à répondre aux besoins des agriculteurs concernés en matière d'alimentation en électricité de leurs exploitations agricoles dédiées aux cultures stratégiques, a-t-il ajouté. Ce programme de développement s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir l'investissement agricole et accroitre la production locale, tout en contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire, a-t-on souligné de même source.

BÉJAÏA. OLÉICULTURE

Cap sur une production de 16 millions de litres

La wilaya de Béjaïa s'apprête à enregistrer une récolte prometteuse pour la nouvelle campagne oléicole, avec une production estimée à près de 16 millions de litres.


Ph : DR

Soutenue par des investissements récents et une volonté de modernisation, la Direction locale des services agricoles (DSA) déploie une stratégie ambitieuse pour consolider cette filière, qui représente une part majeure de l'économie régionale et du verger national.

Le coup d'envoi de la campagne de cueillette a été officiellement donné le 29 octobre dernier depuis la commune de Bouhamza. Selon Mohamed Boutiba Benkelaouz, directeur des services agricoles de la wilaya, les prévisions de production d'huile d'olive pour la saison 2026/2027 sont particulièrement optimistes et portées à 16 millions de litres. Cette dynamique s'appuie sur une superficie oléicole considérable de 57.000 hectares, constituant à elle seule 12 % du verger oléicole à l'échelle nationale et accaparant près de 45 % de la surface agricole locale.

Pour pérenniser et soutenir cette production, d'importants moyens ont été mobilisés récemment. Durant la saison 2025/2026, un vaste programme de plantation a permis la mise en terre de 100.000 oliviers sur une étendue de 230 hectares, pour un montant global de 470 millions de dinars. L'étape de transformation bénéficie également d'un maillage dense d'infrastructures avec 393 huileries réparties sur le territoire, offrant une capacité de trituration totale estimée à 2.260 quintaux d'olive par heure. Ce parc se compose de 133 unités semi-automatiques, 100 à chaîne continue et 160 huileries traditionnelles. Afin d'optimiser les rendements, les pouvoirs publics maintiennent leur soutien à l'ouverture d'unités modernes à travers l'octroi de crédits agricoles, et plusieurs demandes de financement sont actuellement en cours d'examen.

Tournée vers l'avenir, la DSA affiche des objectifs clairs pour moderniser la filière. Le renouvellement et l'intensification des vergers, couplés au développement de l'irrigation, figurent parmi les priorités absolues pour accroître la productivité des arbres. M. Boutiba Benkelaouz souligne également la nécessité d'étendre et de moderniser les 160 unités de trituration traditionnelles, tout en œuvrant à la promotion de l'huile d'olive locale sur les marchés national et international.

Par ailleurs, une attention particulière est accordée aux zones sinistrées : les superficies oléicoles ayant subi des incendies bénéficieront d'un programme spécifique de plantation et de réhabilitation des vergers, inscrit dans le cadre des mesures d'indemnisation. Pour consolider l'ensemble de ces perspectives, une rencontre réunissant prochainement les professionnels de la filière permettra d'aborder de manière concertée les défis et les opportunités liés au développement de ce secteur vital.

R. R.

BISKRA. JUMELAGE INTER-HOSPITALIER

Interventions de chirurgie orthopédique à l'hôpital Bachir-Bennacer

Des interventions de chirurgie orthopédique sont effectuées depuis lundi au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Bachir-Bennacer de Biskra, dans le cadre des journées médico-chirurgicales lancées au titre d'un jumelage entre cet EPH et l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Salim- Zmirli d'El Harrach (Alger). Le directeur de l'EPH de Biskra, Bachir Abderabbi, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette "initiative de solidarité, destinée à rapprocher les services de santé des citoyens, vise à prendre en charge les patients nécessitant la pose de prothèses du genou et de la hanche". Des équipes médicales et paramédicales de l'EHS Salim-Zmirli et de l'EPH Bachir-Bennacer ont été mobilisées pour réaliser 25 interventions chirurgicales au profit de patients provenant de différentes régions de la wilaya de Biskra, a précisé le même responsable. Dans le cadre de cet événement, une session de formation destinée aux équipes médicales de Biskra sera organisée sur le thème des "nouvelles techniques de prise en charge des patients atteints de pathologies osseuses et articulaires", animée par des spécialistes de l'hôpital Salim-Zmirli, selon M. Abderabbi. Il convient de noter que ces journées médico-chirurgicales, qui se poursuivront jusqu'à la fin de la semaine en cours, sont organisées par l'EPH Bachir-Bennacer en coordination avec la direction de la santé et de la population de la wilaya de Biskra.

SKIKDA. FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 7 000 inscrits au programme Sanaa 2

Le nombre d'inscrits dans la wilaya de Skikda au programme Sanâa 2, lancé lundi par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, a atteint 6.951, a-t-on appris auprès de cette direction.

Dans une déclaration à l'APS en marge du lancement de ce programme au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) "1er novembre 1954" de la ville de Skikda, le chef du service de suivi de la formation et de l'enseignement professionnels de cette direction, Abdelhak Draoui, a indiqué que le lancement de cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à élargir les opportunités de formation pratique et d'encouragement des jeunes à apprendre un métier, acquérir de nouvelles compétences professionnelles et rendre la formation professionnelle accessible à tous.

Ce programme s'étale sur toute l'année de formation professionnelle conformément au calendrier de la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels et prend en compte les conditions des bénéficiaires avec des horaires flexibles pouvant aller de 16h00 à 19h00 tous les jours de la semaine ou les vendredis et samedis, a ajouté M. Draoui.

Selon la même source, ce programme est destiné à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus sans limite d'âge désirant s'initier aux compétences de base de nombre de métiers qui restent demandés et "irremplaçables" sur le marché du travail.

Ce programme inclut les six spécialités de peinture, électricité du bâtiment, plâtrerie (BA13), plomberie, soudure et froid et climatisation auxquelles ont été ajoutées les deux spécialités de pâtisserie traditionnelle et de couture destinées aux femmes. A rappeler que 2.845 personnes avaient bénéficié dans la wilaya de Skikda de la première édition de ce programme qui a montré ainsi son succès, atteignant l'objectif de se rapprocher davantage des jeunes.

SAÏDA. CANCER DE LA PROSTATE

Campagne de sensibilisation pour le dépistage précoce

Une équipe médicale relevant de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune de Moulay Larbi (wilaya de Saïda) a organisé, lundi, une campagne médicale de sensibilisation axée sur le dépistage précoce du cancer de la prostate. Cette action a bénéficié aux travailleurs du complexe de l'unité industrielle du papier, relevant du secteur public, situé dans la commune de Aïn Lahdjar. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités du Novembre Bleu, visant à renforcer la prévention contre cette maladie et à ancrer la culture du dépistage précoce.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ. POUR RENFORCER LE TRANSPORT EN COMMUN

Réception de 12 nouveaux bus

Le parc de transport en commun dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est renforcé de la réception de douze nouveaux bus, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relative au renouvellement du parc national de transport, a-t-on appris lundi auprès du directeur des transports, Ali Barkat.
Dans une déclaration à l'APS, M. Barkat a précisé que l'opération vient s'ajouter à des opérations précédentes similaires et porter le nombre des bus neufs réceptionnés à 65 dont 35 pour l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Bordj Bou Arreridj et le reste pour es transporteurs privés. Ce renforcement permet de "consolider les capacités de transport urbain et suburbain, d'améliorer la desserte des diverses régions de la wilaya, notamment rurales, les conditions de transport des citoyens et le service public du secteur ", a ajouté le même responsable. Les efforts du secteur sont poursuivis pour assurer les moyens de transport et renforcer le réseau de transport en commun par le renforcement des liaisons entre les agglomérations, l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens et la satisfaction des besoins des citoyens sur les différentes lignes pour améliorer le service fourni.

OULED DJELLAL. DÉVELOPPEMENT

Des projets lancés et plusieurs autres inaugurés

Plusieurs projets de développement liés à différents secteurs ont été lancés et d'autres inaugurés, lundi dans la wilaya d'Ouled Djellal, en présence du wali, Abderrahmane Dehimi, dans le cadre du programme de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution. Dans la commune de Ras El Miaâd, la première pierre d'un CFPA (centre de formation professionnelle et d'apprentissage), a été posée pour un délai contractuel de réalisation de 24 mois. Il s'agit d'un projet qui a nécessité un investissement public de 550 millions de dinars.

Une piscine communale, réalisée pour un coût de 139 millions de dinars puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été inaugurée dans la même commune et baptisée du nom du Martyr Sahbi-Aissa. Le wali, accompagné de plusieurs responsables locaux, a inspecté, au cours de sa tournée, un ouvrage d'art en cours de réalisation sur la route nationale (RN) n 60-B, à hauteur du point kilométrique (PK) 440+25 vers les limites administratives de la wilaya de Djelfa. D'un coût de 52 millions de dinars, cet ouvrage d'art, destiné à fluidifier la circulation automobile et à réduire les risques d'accidents, a atteint un taux d'avancement de plus de 90 %, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local.

Dans les secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique, une piste agricole de 25 km, dont la réalisation a été pilotée par la conservation des forêts, a été ouverte et mise en service dans la zone de Sekab (commune de Besbes), tandis qu'un puits albien a été lancé en travaux au lieu-dit Nafida, pour un montant de plus de 537 millions de dinars pour un délai de réalisation de 14 mois.

S'agissant du secteur de l'éducation, un lycée a été lancé en travaux dans la cité Colonel-Amirouche de la commune de Sidi Khaled, pour un coût de 644 millions de dinars et un délai de réalisation de 23 mois.

SPORT

EQUIPE NATIONALE

Plusieurs changements attendus dans la prochaine liste

Le sélectionneur national, Ibrahim Hemdani, devrait apporter plusieurs changements à sa prochaine liste, dont l'annonce est prévue jeudi, en prévision des deux rencontres face au Togo, programmées les 14 et 17 novembre, pour le compte des troisième et quatrième journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027).



Phs : DR

Selon les dernières informations disponibles, plusieurs joueurs pourraient effectuer leur retour chez les Verts, notamment Nabil Bentaleb, Yacine Titraoui, Hicham Boudaoui et Nadir Benbouali. Des renforts qui pourraient offrir davantage de solutions au staff technique dans différents compartiments du jeu, à l'approche de ces deux rendez-vous importants.

Au poste de gardien de but, une concurrence devrait se dessiner entre Luca Zidane et le portier de l'Olympique Akbou, Rayane Yesli, pour intégrer le groupe. Toutefois, la tendance serait actuellement favorable au premier, tandis que les deux autres gardiens, Mastil et Ramdane, devraient conserver leur place dans la hiérarchie du sélectionneur.

En attaque, Baghdad Bounedjah serait de nouveau susceptible de manquer le prochain rassemblement, malgré ses bonnes performances avec son club qatari d'Al-Shamal. Ibrahim Hemdani privilégierait, selon les mêmes informations, la continuité en maintenant sa confiance à Amine Chiakha et Amine Gouiri, tout en envisageant de donner une nouvelle opportunité à Nadir Benbouali, qui revient progressivement dans les plans du staff technique.

Le retour de Benbouali devrait ainsi se faire au détriment de Monsef Bakrar, qui ne figurerait pas parmi les options retenues pour ce stage. Un choix qui s'inscrirait dans la volonté du sélectionneur de revoir certaines options offensives avant les deux confrontations contre la sélection togolaise.

Par ailleurs, Rafik Belghali pourrait également retrouver la sélection, mais sa présence demeure conditionnée par les résultats des examens médicaux qu'il doit effectuer après la blessure contractée dimanche lors de la rencontre face à Frosinone. Son état physique sera donc déterminant pour une éventuelle convocation.

Dans l'hypothèse où sa disponibilité serait confirmée, Hemdani devra départager Saâdi Redouani et Mohamed Azzi, sociétaire du CSKA Moscou, pour occuper le deuxième poste sur le côté droit de la défense. Ce dernier figure déjà dans la liste élargie établie par le sélectionneur, ce qui témoigne de son suivi par le staff national.

Ces différentes pistes laissent entrevoir une liste marquée par quelques ajustements, entre retours attendus, nouvelles opportunités et choix liés à la situation physique de certains joueurs. La publication officielle de la liste, prévue jeudi, permettra de connaître les décisions définitives de Hemdani avant le double rendez-vous face au Togo, avec l'objectif de poursuivre le parcours qualificatif à la CAN-2027 dans les meilleures conditions.

Hakim S.

AILIER DROIT DES VERTS

Quatre prétendants pour trois places

La concurrence s'annonce particulièrement rude au sein de la sélection nationale algérienne pour le poste d'ailier droit. Avec quatre joueurs susceptibles de prétendre à une place dans ce secteur offensif, le sélectionneur Brahim Hemdani devra faire des choix délicats à l'approche des prochaines échéances des Verts. Si trois places semblent disponibles, un élément pourrait bien faire les frais de cette forte concurrence : Ilan Kebbal.

Lors du dernier rassemblement de l'équipe nationale, le staff technique avait notamment fait confiance à Anis Hadj Moussa, Bachir Belloumi et Ilan Kebbal pour occuper le couloir droit. Trois profils différents, capables d'apporter de la percussion, de la créativité et des solutions offensives. En revanche, Farès Ghedjemis n'avait pas été convoqué, principalement en raison d'un manque de rythme et d'un temps de jeu insuffisant à cette période.



Ilan Kebbal

Mais la situation a considérablement évolué depuis. Évoluant sous les couleurs de Frosinone Calcio en Serie A, le gaucher retrouve progressivement son meilleur niveau et enchaîne les prestations convaincantes. Ses performances, marquées par une efficacité offensive et une capacité à faire la différence dans les derniers mètres, renforcent sérieusement ses chances de retrouver le groupe national.

À ce rythme, Farès Ghedjemis pourrait donc rapidement réintégrer les plans de Brahim Hemdani. Son retour potentiel redistribuerait les cartes dans un secteur où la concurrence est déjà particulièrement relevée. Sa forme actuelle constitue un argument de poids, d'autant plus que le sélectionneur devra privilégier les joueurs les plus compétitifs et les plus décisifs du moment.

Dans cette bataille pour les trois places disponibles, Ilan Kebbal apparaît comme le joueur le plus susceptible de perdre du terrain. Malgré ses qualités techniques et sa capacité à apporter de la créativité entre les lignes, le joueur devra maintenir un niveau de performance élevé pour conserver sa place dans les plans du staff technique. Rien n'est toutefois encore définitif.

Une chose est certaine : le poste d'ailier droit s'annonce comme l'un des secteurs les plus disputés de la sélection algérienne. Pour Ghedjemis, l'occasion est belle de revenir en force, tandis que Kebbal devra redoubler d'efforts pour défendre sa place chez les Verts.

H. S.

CAF AWARDS 2026

Les Vertes à l'honneur

Le football féminin algérien continue de gagner en reconnaissance sur la scène continentale. Après une CAN 2026 historique, ponctuée par une médaille de bronze, les Algériennes voient leurs efforts récompensés par plusieurs nominations aux CAF Awards. Deux joueuses et la sélection nationale figurent parmi les candidats aux distinctions de cette édition. Le football féminin algérien sera particulièrement bien représenté lors des CAF Awards 2026. La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, mardi, ses premières listes de nominées pour la cérémonie annuelle, avec une présence algérienne dans trois catégories. Marine Dafeur et Chloé N'Gazi ont été retenues respectivement pour les titres de joueuse africaine de l'année et de gardienne africaine de l'année. De son côté, l'équipe nationale féminine figure parmi les candidates au trophée de meilleure sélection féminine du continent. Trois nominations qui viennent récompenser le parcours réalisé par les Vertes et leur progression au plus haut niveau africain. La candidature de Marine Dafeur constitue l'une des principales satisfactions de cette première annonce. La défenseure algérienne, âgée de 32 ans, figure parmi les dix joueuses retenues pour le titre individuel le plus prestigieux du football féminin africain. Cette nomination vient couronner une année particulièrement réussie pour l'internationale algérienne, qui s'est imposée comme l'une des cadres de la sélection. Sa régularité, son expérience et son importance dans le dispositif des Vertes ont largement contribué aux performances de l'équipe nationale. Au-delà de ses qualités défensives, Dafeur s'est également distinguée par sa capacité à participer aux phases offensives. Sa vision du jeu et son apport dans la construction ont fait d'elle un élément important de l'équilibre collectif. Lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, elle a notamment contribué au parcours remarquable des Algériennes, qui ont réussi à décrocher une médaille de bronze historique. Une performance qui a permis à la sélection de confirmer les progrès accomplis et de s'installer parmi les équipes compétitives du continent.

N'GAZI, UNE NOMINATION MÉRITÉE

Dans la catégorie de la meilleure gardienne africaine de l'année, Chloé N'Gazi figure également parmi les dix joueuses présélectionnées. La portière des Vertes a elle aussi marqué les esprits durant la CAN 2026. Ses interventions décisives et sa présence dans les moments importants ont constitué des éléments déterminants dans le parcours de la sélection algérienne. Solide sur sa ligne, elle s'est affirmée comme l'un des piliers de l'équipe nationale et a contribué à maintenir l'Algérie dans la course face aux meilleures formations africaines. Cette nomination représente une nouvelle reconnaissance pour la gardienne algérienne, dont les performances ont accompagné la progression collective des Vertes. Dans une compétition où la solidité défensive constitue souvent un facteur déterminant, N'Gazi a su répondre présente et assumer ses responsabilités. Sa présence parmi les dix candidates confirme ainsi la qualité du travail réalisé au sein de la sélection et la valeur de ses individualités. La troisième nomination concerne directement l'équipe nationale féminine. L'Algérie figure parmi les prétendantes au titre de meilleure sélection féminine africaine de l'année. Cette candidature collective donne une dimension supplémentaire à la présence algérienne dans ces distinctions. Elle récompense non seulement les performances individuelles de certaines joueuses, mais également le travail de tout un groupe, qui a su franchir un nouveau cap lors de la dernière compétition continentale.

UN RENDEZ-VOUS À LAGOS

Ces trois nominations constituent une reconnaissance importante pour le football féminin algérien. Elles traduisent les retombées d'une CAN réussie et mettent en lumière les progrès réalisés par la sélection sur la scène africaine. Elles offrent également une visibilité supplémentaire aux joueuses algériennes, dans un contexte où le football féminin continental connaît une évolution importante. Les regards sont désormais tournés vers le 7 décembre prochain, date à laquelle se tiendra la cérémonie des CAF Awards 2026 à Lagos, au Nigeria. Les noms des différentes lauréates et des lauréats seront alors officiellement dévoilés. D'ici là, l'Algérie peut espérer transformer cette présence remarquée en distinctions concrètes.

Après une médaille de bronze historique, les Vertes peuvent-elles ajouter de nouveaux trophées à leur bilan ?

M. A. T.

AVEC SIX BUTS ET TROIS PASSES DÉCISIVES

Gouiri s'impose comme un élément incontournable de l'attaque marseillaise

L'international algérien Amine Gouiri poursuit son excellente dynamique sous les couleurs de l'Olympique de Marseille, où il s'affirme progressivement comme l'un des éléments offensifs les plus importants de l'effectif cette saison. Décisif à chacune de ses sorties, l'attaquant algérien confirme son influence sur le rendement offensif de son équipe et sa capacité à faire basculer les rencontres.



Ph: DR

Encore une fois, Gouiri s'est illustré, dimanche dernier, à l'occasion de la victoire de l'OM face à Toulouse (2-0), dans le cadre de la 9e journée de Ligue 1. Titulaire au coup d'envoi, il a d'abord délivré une passe décisive à Amine Harit dès la première minute de jeu, avant de se muer en buteur à la 25e minute, permettant ainsi aux siens de prendre une avance confortable. Une nouvelle prestation aboutie qui illustre parfaitement son importance dans le dispositif offensif marseillais.

Les statistiques de l'international algérien témoignent également de sa régularité et de son efficacité depuis le début de l'exercice. Avec six réalisations en championnat, Gouiri figure parmi les meilleurs buteurs de Ligue 1, occupant la troisième place de ce classement, derrière le leader qui compte huit buts. Il se distingue également dans le domaine de la dernière passe, avec trois passes décisives, ce qui le place au quatrième rang des meilleurs passeurs du championnat, dont le leader en totalise sept.

Au classement des joueurs les plus décisifs, toutes contributions offensives confondues, l'attaquant marseillais occupe également la troisième position avec neuf contributions, soit six buts et trois passes décisives, contre treize pour le premier de ce classement.

Plus révélateur encore, le joueur algérien affiche une moyenne particulièrement intéressante, avec une contribution directe à un but toutes les 85 minutes environ en Ligue 1. Un rendement qui souligne son efficacité et sa capacité à peser sur les résultats de son équipe, même sans disposer de l'intégralité du temps de jeu.

Par sa polyvalence, sa qualité technique, son sens du placement et son efficacité devant les buts, Amine Gouiri est en train de devenir une pièce maîtresse de l'attaque olympienne. À ce rythme, l'international algérien pourrait bien réaliser l'une de ses saisons les plus abouties sous le maillot marseillais et confirmer davantage son statut parmi les attaquants algériens les plus en vue en Europe.

Hakim S.

LE HUIS CLOS DU MOULOUDIA FAIT DÉBAT

Une sanction à géométrie variable

Deux matchs à huis clos pour une pomme ! La décision de la commission de discipline contre le MC Alger dépasse désormais le simple cadre disciplinaire. En privant le championnat national de l'une de ses plus belles vitrines, la LFP fait preuve d'une sévérité qui interroge, d'autant plus que sa propre jurisprudence vient sérieusement fragiliser la cohérence de cette décision.

Le football algérien n'avait certainement pas besoin de cela. Alors que les instances parlent régulièrement de développement, de professionnalisation et de commercialisation du championnat national, voilà que l'une de ses principales attractions est condamnée à disparaître des tribunes pendant deux rencontres. Deux matchs à huis clos pour le MC Alger, à la suite d'un incident impliquant une pomme lancée sur la pelouse et ayant atteint un joueur de l'USM Khenchela. Un geste condamnable, certes, mais qui soulève une question fondamentale : faut-il sacrifier tout un public et priver une compétition de son spectacle pour l'acte isolé d'un supporter ?

Depuis plusieurs saisons, les tribunes du Mouloudia sont devenues une véritable référence dans le paysage footballistique national. Affluence, chants, animations et ferveur populaire : les Chnaoua offrent aux rencontres du Doyen une dimension que beaucoup de championnats cherchent justement à développer. Ces images constituent une véritable vitrine pour le football algérien. Elles participent à son attractivité, à sa médiatisation et, par conséquent, à sa commercialisation. Pourtant, au lieu de protéger et de valoriser ce patrimoine populaire, les instances choisissent de s'en priver. Quel message la LFP souhaite-t-elle envoyer aux diffuseurs, aux sponsors et aux partenaires lorsqu'elle décide de faire disparaître l'une des ambiances les plus attractives du championnat ? On ne peut pas réclamer un meilleur produit footballistique tout en contribuant à vider ses tribunes. La sanction aura des conséquences immédiates. Les camarades de Ghezala recevront le MC Oran sans leur douzième homme. Un handicap sportif évident pour une équipe qui puise une partie de sa force dans le soutien de son public. Mais le préjudice ne s'arrête pas là. Le club devra également payer une amende de 500 000 DA et renoncer à l'ambiance qui accompagne habituellement ses rencontres à domicile. Des milliers de supporters seront ainsi privés de leur équipe à cause du comportement d'un seul individu. La responsabilité collective ne peut pourtant pas devenir un prétexte pour prendre des décisions déconnectées de leurs conséquences.

LA JURISPRUDENCE DE LA LFP OUBLIÉE ?

Mais le plus dérangeant dans cette affaire reste encore la différence de traitement qui semble se dessiner. La saison dernière, un autre club avait échappé à l'application immédiate d'un huis clos, alors même que la sanction avait été annoncée bien avant la rencontre concernée. Pour justifier cette décision, la LFP avait avancé un argument précis : les billets ayant déjà été commercialisés, il était impossible de faire appliquer la sanction. Une position qui avait alors permis au public d'assister normalement à la rencontre.

Aujourd'hui, le Mouloudia se retrouve dans une situation comparable. Les billets de la réception du MC Oran avaient également été vendus avant l'annonce de la sanction. Pourtant, l'argument qui avait été jugé recevable lors de la précédente affaire ne semble plus avoir la moindre valeur. La règle change-t-elle selon le nom du club concerné ? La LFP considère-t-elle que les billets déjà vendus constituent un obstacle dans certains cas, mais pas dans d'autres ? Ce précédent n'est pas un simple détail. Il pose directement la question de l'égalité de traitement entre les clubs et de la crédibilité des instances chargées de gérer le football national. Si les circonstances sont comparables, les décisions doivent l'être également. Dans le cas contraire, la LFP doit fournir des explications précises au lieu de laisser s'installer le doute. Sur le plan sportif, le deuxième huis clos pourrait également concerner la réception de l'Olympique Akbou, si le calendrier est maintenu. Après son déplacement à Dar El Beïda pour affronter la JSEB, le Doyen devrait donc retrouver une nouvelle fois un stade sans supporters. Toutefois, sa participation à la Ligue des champions pourrait provoquer le report de cette confrontation et décaler l'application de la deuxième rencontre de suspension au prochain match à domicile.

Il ne s'agit évidemment pas de défendre les débordements ni de réclamer l'impunité pour leurs auteurs. La sécurité des joueurs doit être protégée et les comportements irresponsables sanctionnés. Mais entre sanctionner un individu et priver des milliers de personnes de leur passion, il existe une différence que les instances semblent avoir oubliée. La discipline ne doit pas devenir une sanction aveugle, encore moins un instrument appliqué à géométrie variable.

Au bout du compte, une pomme aura suffi pour faire taire les Chnaoua, priver le championnat de l'une de ses plus belles ambiances et remettre en question la cohérence de la LFP. À force de vouloir sanctionner sans expliquer et de réglementer sans cohérence, les instances finissent par pénaliser le football qu'elles sont censées défendre.

Mohamed Amine Toumiat

LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

Le CRB seul en tête

Le CR Belouizdad a pris seul la tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en dominant la JS Saoura (1-0), lundi soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 8e journée, marquée également par le match nul entre le CR Témouchent et l'US Biskra (1-1). Le Chabab a attendu la seconde période pour trouver la faille face à une formation de la Saoura longtemps solide défensivement. L'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda a inscrit l'unique but de la rencontre sur penalty (51'), consécutivement à une faute dans la surface sur le défenseur Chelfaoui. L'ancien sociétaire de l'ES Tunis compte désormais 4 buts au compteur, en compagnie de Riyad Benayad (ES Sétif), et revient à une longueur des co-meilleurs buteurs du championnat, Dadi Mouaki (JS El-Biar) et Mohamed Ramdaoui (USM Alger), qui comptent cinq buts chacun. Grâce à ce succès, le CRB porte son total à 17 points, avec un match en retard, et prend une longueur d'avance sur la JS Kabylie (16 pts), qui avait remporté vendredi son duel face à la JS El-Biar (1-0) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. La JS Saoura, en revanche, continue de traverser une période difficile. Toujours sans victoire, elle occupe la 15e place avec trois points et un match en moins, restant ainsi dans la zone de relégation. Dans l'autre rencontre disputée lundi, le CR Témouchent et l'US Biskra n'ont pu se départager (1-1). Belkhadem a donné l'avantage aux visiteurs (34') sur un joli coup franc direct, avant que Saïhi ne remette les deux équipes à égalité à la 72e minute. Ce partage des points permet au CRT de totaliser neuf unités et de se positionner à la huitième place, tandis que la formation des Ziban demeure lanterne rouge avec trois points, à égalité avec la JSS, sans avoir encore remporté la moindre rencontre cette saison. Les principaux faits marquants de cette 8e journée ont vu le MC Oran être tenu en échec par l'Olympique Akbou (0-0), au stade Miloud-Hadefi, un résultat qui a freiné les ambitions des Oranais dans la course au fauteuil de leader. La JSK a, de son côté, assuré l'essentiel face à la JSEB (1-0), alors que le triple champion en titre, le MCA a poursuivi sa marche en avant, en battant avec autorité l'USM Khenchela (2-0), au stade de Douera. La 9e journée débutera samedi prochain et sera notamment marquée par le derby entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie, prévu au stade des Martyrs à Akbou (14h00). Le match USM Alger-MC Oran est reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des Algérois en Supercoupe d'Afrique, prévue dimanche prochain face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00, heure algérienne).

RÉSULTATS

Vendredi, 30 octobre 2026 :

ASO Chlef - ES Sétif	1-2
JS Kabylie - JS El-Biar	1-0
MC Oran - Olympique Akbou	0-0

Samedi, 31 octobre 2026 :

MC Alger - USM Khenchela	2-0
CS Constantine - USM Alger	0-2
MB Rouissat - ES Ben Aknoun	1-1

Lundi, 2 novembre 2026 :

CR Témouchent - US Biskra	1-1
CR Belouizdad - JS Saoura	1-0

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	17	7
2). JS Kabylie	16	7
3). MC Oran	15	7
4). USM Alger	14	7
--). MB Rouissat	14	8
6). MC Alger	13	5
7). O. Akbou	11	7
8). CR Témouchent	9	8
9). ES Sétif	8	7
--). ES Ben Aknoun	8	7
--). JS El-Biar	8	8
12). CS Constantine	7	8
13). USM Khenchela	5	7
14). ASO Chlef	4	8
15). JS Saoura	3	7
--). US Biskra	3	8 .

ELLE LE DÉPASSE AU CLASSEMENT DES SPORTIFS LES PLUS TITRÉS AUX JO ET AU MONDIAL

Quand Kaylia Nemour vole la vedette à Noureddine Morceli

La gymnastique algérienne tient désormais une championne qui marque l'histoire du sport national. Grâce à ses performances remarquables lors des Championnats du monde de gymnastique artistique, Kaylia Nemour a réussi à dépasser la légende Noureddine Morceli et à s'installer seule en tête du classement des sportifs algériens les plus titrés aux Jeux olympiques et aux Championnats du monde, avec un total de six médailles.



La jeune gymnaste compte désormais quatre médailles olympiques et deux médailles mondiales, selon le décompte établi. Un bilan qui lui permet de prendre ses distances avec l'ancien champion olympique et mondial du 1 500 mètres, Noureddine Morceli, qui totalise quatre médailles dans ces deux grandes compétitions. Cette performance confirme la place grandissante de Nemour dans le paysage sportif international. À seulement quelques années de ses débuts au plus haut niveau, la championne algérienne a déjà inscrit son nom parmi les plus grandes figures du sport national. Ses exploits en gymnastique artistique constituent également une source de fierté pour l'Algérie, qui voit émerger une athlète capable de rivaliser avec les meilleures spécialistes mondiales. Derrière ce duo de tête figure une autre grande championne, Hassiba Boulmerka, avec quatre médailles, dont trois mondiales et une olympique. Elle devance Taoufik Makhloufi, crédité de quatre médailles, réparties entre une olympique et trois mondiales. La boxeuse Imane Khelif totalise, pour sa part, deux médailles, une olympique et une mondiale, tandis que les boxeurs Hocine Soltani et Saïd Guerni Djabir comptent chacun trois distinctions, avec une médaille olympique et deux mondiales. Djamel Sedjati affiche également trois médailles, dont deux olympiques et une mondiale. Soraya Haddad complète cette liste avec deux médailles. Il convient toutefois de préciser que ce classement concerne uniquement les sportifs algériens ayant réussi à monter sur le podium lors des deux compétitions de référence, à savoir les Jeux olympiques et les Championnats du monde. En dépassant une figure emblématique comme Morceli, Kaylia Nemour franchit ainsi un nouveau cap symbolique. Son parcours illustre le rayonnement grandissant de la gymnastique algérienne et ouvre de nouvelles perspectives pour cette discipline, désormais portée par une championne qui continue d'écrire sa propre histoire.

Hakim S.

NATATION

La nageuse Melih pulvérise deux records nationaux

La natation algérienne vient d'enregistrer une nouvelle performance remarquable grâce à Amel Melih. La nageuse internationale algérienne s'est particulièrement illustrée lors de ses dernières participations aux Championnats de France de natation en petit bassin (25 mètres), organisés dans la ville d'Angers. À cette occasion, elle a réalisé un magnifique doublé en battant deux records nationaux, confirmant ainsi son excellente forme et ses ambitions sur la scène sportive.
La première performance est intervenue dans l'épreuve du 100 mètres nage libre. Amel Melih a signé un chrono de 54 secondes et 99 centièmes, améliorant ainsi l'ancien record national qui était établi à 55 secondes et 11 centièmes. Une progression significative qui témoigne de son travail, de sa régularité et de sa détermination à repousser ses limites. La championne algérienne ne s'est pas arrêtée là. Elle a également brillé dans l'épreuve du 50 mètres dos, où elle a une nouvelle fois inscrit son nom dans les annales de la natation nationale. Avec un temps de 28 secondes et 36 centièmes, elle a effacé des tablettes l'ancien record, qui était de 28 secondes et 60 centièmes.
Ces deux performances constituent une belle récompense pour Amel Melih, dont les efforts continuent de porter leurs fruits. Réussir à améliorer deux records nationaux au cours d'une même compétition représente une performance encourageante et confirme sa capacité à rivaliser à un niveau élevé. Au-delà de ces chronos, cette double distinction constitue également une excellente nouvelle pour la natation algérienne. Elle démontre que les nageurs et nageuses du pays disposent du potentiel nécessaire pour progresser et se distinguer dans les compétitions internationales.
Pour Amel Melih, ce passage réussi à Angers pourrait surtout servir de nouveau tremplin pour la suite de sa saison.
La nageuse algérienne aura désormais à cœur de poursuivre sur cette lancée et de confirmer ses progrès lors de ses prochaines sorties.
Une chose est certaine : avec ce doublé historique, Amel Melih offre une nouvelle source de fierté au sport algérien et rappelle que le drapeau national peut briller dans les bassins internationaux.

H. S.

CS CONSTANTINE

Ghoula Hassen nouveau directeur portif

Le CS Constantine a annoncé lundi dernier la nomination de son ancien défenseur central Ghoula Hassen en tant que nouveau Directeur Sportif du club, en remplacement de Tarek Arama, qui avait présenté sa démission quelques jours plus tôt. Agé de 58 ans et actuellement membre du Bureau Fédéral, Ghoula avait porté les couleurs des Sanafir entre 1996 et 1999, avant de rejoindre le CR Béni Thour (1999-2000), puis le club saoudien d'Al-Wehda (2000-2001). Pour son retour chez les Sanafir, le nouveau directeur sportif sera appelé à redresser la situation d'un club, mal au point, depuis l'entame de la saison: 12e au classement général, avec sept points, et il reste sur une défaite à domicile contre l'USM Alger (2-0), dans le cadre de la huitième journée. Un mauvais départ qui est derrière la démission de l'ancien directeur sportif Tarek Arama, et le limogeage de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaïr et d'autres membres de l'ancien staff technique. Pour parer au plus pressé, la direction du CSC avait nommé provisoirement le coach El Hadi Khezzar aux commandes techniques de l'équipe senior, avant de poursuivre ce renforcement avec le recrutement de Ghoula Hassen, en espérant provoquer le déclic, qui permettra à l'équipe de prendre enfin son envol.

JOJ-2026 (JUDO)

Dounia Berrahoual (-63 kg) termine à la 5e place

La judoka algérienne, Dounia Berrahoual, a décroché la cinquième place dans la catégorie des moins de 63 kilos, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-2026), en cours à Dakar (Sénégal), après sa défaite dans la petite finale pour le bronze, contre l'Indonésienne Fatimah Sashenka. La jeune internationale algérienne avait très bien démarré la compétition, en remportant d'éclatantes victoires dans la phase de poules, notamment, en huitièmes de finale, contre Mtukula Happiness du Malawi, puis en quarts de finale contre la Tunisienne Ranim Ben Slimane, avant de s'incliner en demi-finale, contre l'indienne Darjada Khushbu Rajakbhai. Malgré cette défaite, Berrahoual conservait une chance de monter sur le podium, en combattant pour le bronze, avant de s'incliner contre l'Indonésienne Fatimah Sashenka, dans une compétition dont le niveau technique était relevé dans l'ensemble. Pour rappel, l'Algérie s'est engagée avec un total de 41 athlètes dans ces JOJ.

REAL MADRID

L'éclosion de Yan Diomandé, un casse-tête de luxe pour Mourinho

Acheté à prix d'or cet été, le jeune ailier ivoirien Yan Diomandé n'a pas tardé à s'imposer comme le nouveau chouchou du Santiago Bernabéu. Ses récentes prestations étincelantes enchantent Madrid, mais promettent un choix cornélien à José Mourinho concernant la réintégration de Vinicius Jr.



Les doutes entourant son transfert estival estimé à 140 millions d'euros sont déjà de l'histoire ancienne. À seulement 19 ans, Yan Diomandé s'est mis toute la capitale espagnole dans la poche. L'ailier surfe sur une dynamique exceptionnelle, illustrée par un bilan de quatre buts et trois passes décisives lors de ses six dernières apparitions. Ses coéquipiers, à l'image de Jude Bellingham qui le qualifie de « joueur spécial », sont les premiers à saluer son impact, particulièrement mis en lumière lors de la récente victoire (3-0) face au Racing de Santander.

Sur le terrain, la timidité de ses toutes premières semaines de compétition a laissé place à une confiance rayonnante. Diomandé séduit les supporters par son profil de dribbleur imprévisible, capable de faire des différences balle au pied et de faire retenir son souffle à des tribunes entières. Il incarne ce football spectaculaire qui manquait cruellement au public merengue ces derniers temps. Au-delà du spectacle offensif et de sa fluidité avec des joueurs comme Kylian Mbappé, son implication rigoureuse dans les replis défensifs a rapidement achevé de convaincre José Mourinho.

Cependant, cette réussite fulgurante crée un véritable embouteillage dans l'esprit du "Special One". Alors que Vinicius Jr purge actuellement une sanction, l'opinion publique madrilène a déjà tranché en faveur de l'Ivoirien pour occuper durablement le couloir gauche. Reléguer Diomandé sur le banc au retour du Brésilien semble aujourd'hui difficile à justifier face à des supporters conquis. Pour résoudre cette équation, le technicien portugais pourrait être contraint de remodeler son système. La presse évoque notamment un repositionnement d'Arda Güler au milieu de terrain, ce qui permettrait d'installer Diomandé sur le flanc droit tout en redonnant la gauche à Vinicius. Les premiers éléments de réponse sont attendus dès ce mercredi en Ligue des Champions, face à l'AEK Athènes.

EN DISGRÂCE À MANCHESTER UNITED

Lisandro Martínez dans le viseur du FC Barcelone

Face à une hécatombe de blessés dans son secteur défensif, le FC Barcelone pourrait être contraint de recruter un renfort dès cet hiver. Parmi les pistes envisagées par la direction catalane, un défenseur en difficulté du côté de Manchester United se dégage en pole position.

Le FC Barcelone traverse une période délicate sur le plan défensif. Malgré un récent succès éclatant contre Alavés (6-1), les blessures successives d'Eric Garcia, de Jules Koundé, d'Andreas Christensen et de Xavi Espart ont considérablement mis à mal les plans de l'entraîneur Hansi Flick. Cette situation d'urgence pousse désormais la direction sportive à envisager sérieusement l'arrivée d'un renfort dans l'axe de la défense. Si le directeur sportif Deco avait déjà tenté, sans succès, de recruter un défenseur central lors du dernier mercato estival, la conjoncture actuelle l'oblige à réactiver ce chantier. Dans cette optique, les dirigeants catalans étudient plusieurs profils, et le nom de Lisandro Martínez revient avec insistance. Âgé de 28 ans et lié à Manchester United jusqu'en juin 2027 avec une année supplémentaire en option, l'international argentin voit son avenir à Old Trafford s'assombrir. Les Red Devils seraient déjà ouverts à l'idée de s'en séparer, offrant ainsi une opportunité inattendue au Barça. Le défenseur traverse une saison extrêmement compliquée en Angleterre, marquée par des critiques sur ses performances et une récente expulsion lors d'une défaite contre Chelsea, consécutive à deux avertissements reçus en l'espace de quatre minutes. De plus, ses déclarations publiques pointant du doigt le manque d'investissement du club mancunien cet été auraient fortement détérioré ses relations avec sa direction.

Si le profil de l'Argentin séduit le FC Barcelone, l'opération reste soumise à une condition stricte : son coût. La marge de manœuvre financière du club blaugrana est en effet particulièrement restreinte, avec une enveloppe estimée à seulement trois ou quatre millions d'euros pour le mercato de janvier. L'intérêt catalan dépend donc de la possibilité de boucler un transfert économiquement très abordable. Pour espérer financer une transaction plus onéreuse, le Barça sera dans l'obligation de faire des sacrifices financiers, et le nom d'Alejandro Baldé est d'ores et déjà évoqué comme possible monnaie d'échange pour faciliter les négociations et rendre ce transfert possible.

ESPAGNE

Décès d'un joueur après un violent choc en plein match

Le football espagnol est en deuil suite à l'annonce du décès de Jesus de Miguel, attaquant de 30 ans évoluant au CD Tenerife. Le joueur a succombé à ses blessures ce mardi matin, quelques heures après avoir été violemment percuté par le gardien adverse lors d'une rencontre de deuxième division espagnole face à Andorre.

Le terrible drame s'est noué lundi soir lors des ultimes instants du temps additionnel de ce match comptant pour la 12e journée de Liga 2 (2-2). Alors qu'il filait seul au but en contre-attaque, Jesus de Miguel a été percuté de plein fouet par Jesus Owono, le portier d'Andorre, au milieu du terrain. Rapidement pris en charge et évacué vers l'hôpital, l'attaquant a vu son état neurologique se dégrader drastiquement au cours de la nuit. Le club des Canaries a finalement officialisé la tragique nouvelle au petit matin, plongeant l'ensemble de ses supporters et le monde du sport dans une profonde tristesse.

COUPE D'ASIE DES NATIONS 2027

Le tournoi reporté

La Confédération Asiatique de Football (AFC) a officiellement annoncé hier mardi le report de la Coupe d'Asie des Nations 2027. Initialement prévue en début d'année, la compétition qui se déroulera en Arabie Saoudite a été repoussée pour des raisons logistiques et se tiendra désormais du 23 décembre 2027 au 21 janvier 2028. Le tournoi, qui devait à l'origine se disputer du 7 janvier au 5 février 2027, a été officiellement décalé de près d'un an par les instances continentales.

L'AFC a précisé dans un communiqué officiel que cette décision a été prise à l'issue de consultations approfondies avec le comité d'organisation local et la Fédération saoudienne de football. Les circonstances exceptionnelles actuelles dans la région ont engendré des défis logistiques majeurs et des perturbations dans les déplacements, rendant le maintien du calendrier initial trop complexe. Cette reprogrammation vise ainsi à préserver les intérêts de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des équipes participantes, des officiels ou des supporters. Ce report s'aligne de manière opportune avec la récente réforme de la confédération. L'AFC a en effet approuvé fin octobre le passage de la Coupe d'Asie sur les années paires à partir de l'édition 2032, afin d'harmoniser ses compétitions avec le calendrier international. Ce délai supplémentaire d'un an devrait également profiter à la fois au pays organisateur et aux sélections qualifiées, leur offrant un temps de préparation accru. La Confédération Asiatique a profité de cette annonce pour saluer l'engagement de l'Arabie Saoudite et de son comité d'organisation, qui travaillent à proposer un tournoi de très haut niveau. Les nouvelles dates retenues seront prochainement soumises à la FIFA pour validation définitive, tandis que l'AFC promet de collaborer étroitement avec ses partenaires commerciaux et les diffuseurs pour assurer le succès de cette édition reprogrammée.

MANCHESTER UNITED

Carrick répond sur son avenir

Sur une série de 9 matchs sans victoire toutes compétitions confondues, Manchester United s'est enfoncé dans la crise en perdant contre Chelsea (0-2) samedi en Premier League. Maintenu sur le banc des Red Devils malgré des résultats décevants, le manager Michael Carrick n'a pas l'impression de jouer son avenir sur les deux prochains matchs. "L'impression de vivre mes deux derniers matchs ? Non, pas du tout. L'avenir, on ne sait jamais ce qui va se passer. J'ai hâte d'être à mardi pour le match, vous allez peut-être me prendre pour un fou, vu nos résultats. Quoi qu'il arrive, ça se passera après ça, quelle que soit la tournure que prendront les événements", a répondu le technicien anglais.

AS ROMA

La métamorphose spectaculaire de Donyell Malen

En quête de temps de jeu et de responsabilités après un passage frustrant à Aston Villa, Donyell Malen a trouvé son eldorado à Rome. Sous la houlette de Gian Piero Gasperini, l'attaquant néerlandais marche sur l'eau et enchaîne les performances XXL, s'imposant aujourd'hui comme l'un des buteurs les plus redoutables du championnat italien.

Le choix de quitter la Premier League pour rallier la capitale italienne en janvier dernier résonne aujourd'hui comme un véritable coup de maître. Frustré par son manque d'importance à Aston Villa, Donyell Malen cherchait un projet capable de le replacer au centre du jeu. Le pari est largement réussi : avec 26 buts et 5 passes décisives en seulement 31 apparitions sous le maillot de la Louve, le joueur de 27 ans affiche des statistiques éblouissantes. Encore buteur récemment face à l'Udinese, il a déjà pulvérisé son précédent bilan offensif anglais en disputant deux fois moins de rencontres.

Cette renaissance porte indéniablement la patte de Gian Piero Gasperini. L'ancien technicien de l'Atalanta, désormais sur le banc romain, a su construire un environnement de confiance totale autour de l'international néerlandais.

La complicité entre les deux hommes est telle que Malen n'hésite pas à qualifier affectueusement son coach de « Special One ». Placé dans les meilleures dispositions tactiques et soutenu par un vestiaire qui croit en lui, l'ancien joueur du Borussia Dortmund avoue lui-même être enfin au bon endroit, avec les bonnes personnes, pour exprimer l'intégralité de son potentiel.Loin des irrégularités qui ont pu marquer le début de sa carrière, Malen savoure aujourd'hui une efficacité devant le but qu'il n'avait jamais connue à un tel niveau.

Cette explosion fulgurante s'inscrit dans une dynamique extrêmement positive pour l'AS Roma, qui profite pleinement du rendement exceptionnel de son attaquant pour asseoir ses ambitions au classement. En assumant le rôle majeur dont il rêvait, Donyell Malen a non seulement relancé sa carrière de la plus belle des manières, mais il a également conquis le cœur des supporters romains.

ELLE A PRIS UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Découverte à Kiev d'une prison secrète liée à Azov avec 40 hommes dont un adolescent

Près de Kiev, un bâtiment occupé par l'unité Azov de la Garde nationale d'Ukraine est au cœur d'un scandale de détention clandestine qui a pris une dimension internationale. Des dizaines d'hommes et un adolescent ont été retenus dans un sous-sol, dont plusieurs avec de graves blessures, dues notamment à la torture .



Ph : DR

La présence d'un adolescent de 14 ans et les accusations de torture ont déclenché de violentes manifestations à Kiev. lundi, à Petropavlovskaïa Borchtchagovka, après des révélations sur un centre de détention clandestin attribué à une unité de la Garde nationale ukrainienne associée à l'organisation terroriste Azov. « Environ 40 personnes ont été enfermées dans le sous-sol d'une maison privée, certaines présentant de graves blessures et de traces de torture ».

« PLUSIEURS PERSONNES ONT ÉTÉ BATTUES À MORT DANS CE SOUS-SOL, PUIS DÉCLARÉES DISPARUES »

Réagissant à ce drame, le Kremlin ne s'étonne pas « du silence des organisations occidentales de défense des droits de l'Homme face au scandale de la prison clandestine près de Kiev ». Selon son porte-parole Dmitri Peskov, « les institutions européennes cherchent à protéger les autorités ukrainiennes de l'affaire, qui a pourtant déjà pris une dimension internationale » a-t-il précisé. L'alerte a été donnée par une femme présentée comme soignante, qui affirmait avoir reçu des vidéos montrant plusieurs hommes grièvement blessés. Les gardes ont d'abord refusé l'accès aux secours. Quatre hommes ont finalement été évacués, dont un dans un état grave. L'un d'eux souffrait d'une fracture de la colonne vertébrale. Sous la pression des manifestants, la Garde nationale a ensuite accepté le transfert des autres hommes vers un établissement médical. La police ukrainienne a confirmé la présence de militaires de la Garde nationale dans le bâtiment » Son commandant, Oleksandr Pivnenko, l'a présenté comme un « point de déploiement temporaire » accueillant des mobilisés et des soldats ayant quitté leur unité sans autorisation. La découverte du mineur a aggravé le scandale. Évacué avec l'aide de sa sœur, le garçon a été frappé avec une pelle, selon des témoignages rapportés par la presse ukrainienne lundi. Les accusations vont plus loin. Le député ukrainien Artiom Dmitrouk affirme que « plusieurs personnes ont été battues à mort dans ce sous-sol, puis déclarées disparues ». Il dénonce aussi « des détenus remis à des unités militaires ou à leurs familles contre de l'argent ». Ces révélations soulèvent de graves questions sur la légalité des détentions. Si elles sont établies, des privations de liberté arbitraires et des violences contre les détenus constituent « des violations des droits fondamentaux », notamment de l'interdiction de la torture. En colère plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant la propriété pour exiger des explications et la libération des détenus, avec des cris de « Honte ! », des manifestants ont tenté de forcer l'entrée, lançant des œufs et des briques contre les forces de l'ordre et le bâtiment. La police a utilisé du gaz lacrymogène, tandis que des manifestants tentaient de renverser un autobus et démolissaient une partie d'un mur. « Des tirs ont également été signalés » et certains témoignages accusent les forces de sécurité d'avoir ouvert le feu. Face à la contestation, le chef du bureau présidentiel ukrainien, Kyrylo Boudanov, s'est rendu sur place, où il a été accueilli par des huées.

CETTE DÉCOUVERTE RÉVÉLÉE SOULÈVE DE NOUVELLES QUESTIONS SUR L'EXISTENCE D'AUTRES CENTRES SIMILAIRES EN UKRAINE.

Interrogé sur la présence de telles installations, Boudanov a répondu : « il existe beaucoup de bâtiments comme celui-ci ». Une déclaration qui a soulevé de nouvelles questions sur l'existence d'autres centres similaires en Ukraine. Boudanov a ensuite qualifié les événements d'inacceptables et annoncé des mesures avec les services de sécurité. La médiatrice militaire ukrainienne Olga Rechetilova a également annoncé des vérifications. Des journalistes signalaient parallèlement ne toujours pas pouvoir accéder au bâtiment. Une affaire qui met les autorités ukrainiennes sous pression Le scandale a rapidement dépassé le cadre local, suscitant de vives critiques au sein même de la classe politique ukrainienne. Le député Oleksy Gontcharenko a dénoncé « les dérives de la mobilisation forcée », affirmant que « des citoyens pouvaient être arrêtés dans la rue, emmenés contre leur volonté et détenus arbitrairement », indiquant que ces pratiques « font disparaître la confiance dans la loi et risquent de conduire le pays au chaos ». L'ancienne porte-parole de Zelensky, Ioulia Mendel, a également vivement mis en cause les autorités, dénonçant « un système de mobilisation marqué, par les violences et une corruption générant des milliards de dollars de pots-de-vin » selon elle. Les critiques ont aussi porté sur la responsabilité politique du pouvoir ukrainien. Oleg Soskine, ancien conseiller du président ukrainien Léonid Koutchma, a directement mis en cause Zelensky, tandis que le député Oleksandr Doubinski a affirmé que « les centres de détention non officiels ne constituaient pas un phénomène nouveau, évoquant des pratiques qui remonteraient à 2022 ». À Moscou, l'affaire a provoqué de nombreuses réactions. L'ambassadeur russe itinérant pour les crimes de Kiev Rodion Mirochnik a dénoncé l'existence supposée d'un réseau de prisons clandestines, notamment près de la ligne de front, où les familles et le public n'ont aucun accès. Le représentant spécial du président russe Kirill Dmitriev a estimé que « ces révélations commençaient à attirer davantage l'attention internationale ». La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a également dénoncé l'existence de tels lieux de détention. Elle a par ailleurs ironisé sur l'utilisation du russe par Boudanov lors des événements, dans le contexte de la politique linguistique ukrainienne. Les réactions ont également gagné plusieurs pays européens, où des voix critiques ont mis en cause l'attitude des dirigeants occidentaux. En Finlande, le responsable politique Armando Mema a reproché à l'Union européenne « de fermer les yeux sur les violences présumées contre les mobilisés ukrainiens », tout en contribuant, selon lui, « à prolonger le conflit ». Il a estimé que « ce silence pouvait être interprété comme une forme de complicité ». En Italie, le professeur Paolo Becchi, de l'université de Gênes, estime que le pouvoir de Zelensky « s'effondre » et en Norvège, le professeur Glenn Diesen a accusé « les responsables politiques et médiatiques occidentaux de chercher à minimiser l'affaire » et d'éviter qu'elle ne prenne davantage de place dans le débat public.

R. I.

SI LES ÉTATS-UNIS ACCÈDENT AUX DEMANDES DE L'IRAN

« Le détroit d'Ormuz pourrait rouvrir dans les deux jours » selon Téhéran

L'Iran a indiqué qu'il pourrait rouvrir le détroit d'Ormuz et reprendre les négociations diplomatiques dans les deux jours si les États-Unis répondent à ses demandes, alors même que Washington et Téhéran échangeaient de nouveaux avertissements concernant une potentielle escalade militaire. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmaeil Baghaei, a déclaré lundi que l'Iran avait réduit de bonne foi la période de mise en œuvre du plan de sept jours proposé par Téhéran en septembre à deux jours. Il a fait remarquer : « Nous avons annoncé que si les demandes de l'Iran sont satisfaites, il sera possible de rétablir la sécurité dans le détroit d'Ormuz et de relancer le processus de négociation dans un court laps de temps », soulignant que tout cela dépend de la décision de la partie américaine quant à la suite à donner au processus. Parallèlement à l'annonce du ministère, le président iranien Massoud Pezeshkian a déclaré lundi que son gouvernement était déterminé à résoudre les problèmes par le dialogue, soulignant que le guide suprême Mojtaba Khamenei avait accordé au gouvernement certains pouvoirs pour rechercher des solutions diplomatiques. Dans le même temps, le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, a déclaré que les consultations menées sous l'égide du Qatar et du Pakistan étaient devenues « extrêmement intensives », impliquant de fréquentes visites de délégations, des conversations téléphoniques et des échanges de messages. Réaffirmant la disposition de l'Iran à la fois à la diplomatie et à la défense, Araghchi a averti que toute nouvelle escalade militaire de Washington entraînerait une réponse « bien plus amère et sévère ». Ces manœuvres diplomatiques se déroulent dans un contexte de signaux contradictoires en provenance de Washington quant à sa prochaine action concernant l'Iran, sur fond de l'impasse stratégique à laquelle est confronté Washington depuis son agression militaire contre l'Iran et la riposte et les capacités révélés et non révélés de Téhéran. L'Iran a reçu jeudi une lettre du vice-président américain J.D. Vance, envoyée sur instruction de Donald Trump, appelant « à la reprise des négociations de paix » et l'Iran a qualifié ce changement de ton de Washington, perceptible dans la lettre, de « bon signe ». Cependant, le président américain Donald Trump a de nouveau menacé dimanche de reprendre une action militaire contre l'Iran « à un moment donné », déclarant lors d'un rassemblement de campagne dans l'Iowa que Washington devrait finalement « frapper fort ». Selon certaines sources, le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu l'aurait exhorté, lors d'un appel téléphonique samedi, à frapper l'Iran « immédiatement après les élections de mi-mandat ».

DERRIÈRE CES MANŒUVRES DIPLOMATIQUES EN COURS SE CACHENT DES PRÉPARATIFS MILITAIRES CONCRETS DES AMÉRICAINS ET UNE ESCALADE DES RISQUES OPÉRATIONNELS DANS TOUTE LA RÉGION

Le média américain Axios a rapporté que Trump préférait laisser les négociations se poursuivre, une approche qui inquiète Netanyahu. Lundi également, le président américain Donald Trump a déclaré que Téhéran souhaitait conclure un accord avec Washington et qu'un tel accord était possible. « Ils veulent conclure un accord, et c'est envisageable », a affirmé le président américain. Derrière ces manœuvres diplomatiques en cours se cachent des préparatifs militaires concrets et une escalade des risques opérationnels dans toute la région. Un haut commandant iranien a déclaré lundi que plus de 30 millions d'Iraniens reçoivent une formation militaire générale pour défendre le pays en cas de besoin. La mobilisation militaire a fait suite à une déclaration faite samedi par le guide suprême iranien Mojtaba Khamenei, ordonnant aux hauts commandants militaires de veiller à ce que toute menace venant des « ennemis », quelle que soit sa nature ou son ampleur, reçoive une réponse « immédiate et efficace », sans limitation géographique. Du côté américain, le Wall Street Journal a rapporté que de hauts responsables militaires américains « ont informé Trump jeudi des options possibles concernant l'Iran ».

Les États-Unis auraient également exhorté plusieurs pays du Golfe « à se préparer à une éventuelle campagne militaire brève mais intense » contre l'Iran après les élections de mi-mandat tenue hier. Dans un contexte de renforcement des préparatifs militaires, les tensions dans le détroit d'Ormuz se sont rapidement exacerbées. La marine du Corps des gardiens de la révolution islamique a indiqué que 11 pétroliers avaient pris feu ou coulé dans le détroit au cours des neuf derniers jours, à la suite d'une « visite de démonstration » dans le détroit du chef du commandement central américain, Brad Cooper, le 25 octobre.

R. I.

« UN COMMERCE DURABLE EXIGE DES OPPORTUNITÉS DANS LES DEUX SENS »

Le groupe allemand NürnbergMesse réaffirme son engagement en Chine

La Chine est à la fois une source majeure de produits et d'innovations et « un marché très important pour les entreprises internationales », a déclaré Peter Ottmann, PDG du groupe allemand NürnbergMesse, dans une récente interview accordée à l'agence chinoise Xinhua, ajoutant que « ces deux rôles vont de pair ».



Ph : DR

Ottmann dirige une délégation d'entreprises du groupe NürnbergMesse, acteur majeur du secteur des salons internationaux, à la 9e édition de l'Exposition internationale d'importation de Chine (CIIE), qui se tiendra du 5 au 10 novembre à Shanghai, dans l'est de la Chine. « Notre participation à la CIIE cette année intervient à un moment particulièrement significatif : NuernbergMesse célèbre ses 20 ans sur le marché chinois, où nous avons établi notre première filiale à l'étranger », a déclaré Ottmann Le groupe NuernbergMesse, dont le siège social est situé à Nüremberg, en Allemagne, compte 15 filiales et sociétés affiliées dans des pays comme l'Autriche, l'Italie, la Chine et l'Inde, ainsi qu'un réseau de représentants commerciaux couvrant plus de 100 pays et régions. Le groupe organise chaque année plus de 150 salons et expositions à travers le monde.

« LES ENTREPRISES CHINOISES JOUENT UN RÔLE DE PLUS EN PLUS IMPORTANT DANS LES SALONS PROFESSIONNELS (...) ET UN COMMERCE DURABLE EXIGE DES OPPORTUNITÉS DANS LES DEUX SENS »

Par sa participation à Shanghai, le groupe vise à renforcer les liens entre les industries chinoises et internationales, à aider les entreprises chinoises à se développer sur les marchés étrangers, à faciliter l'introduction de ressources industrielles internationales en Chine et à promouvoir le commerce bilatéral et la coopération économique. « La CIIE nous offre une excellente plateforme pour présenter directement en Chine le groupe NuernbergMesse, notre réseau international et notre image de marque mondiale modernisée », a déclaré Ottmann. Pour les organisateurs de salons comme NürnbergMesse, l'ouverture et le libre-échange « ne sont pas de simples principes abstraits, mais sont au cœur même de leurs activités », a déclaré Ottmann. « Un commerce durable exige des opportunités dans les deux sens. C'est pourquoi, avec nos exposants du monde entier, nous dépendons de marchés ouverts, d'un accès équitable et de conditions fiables pour les affaires internationales. » Constatant que les entreprises chinoises jouent un rôle de plus en plus important dans les salons professionnels, Ottmann s'est dit impressionné par leur ambition internationale, leur énergie entrepreneuriale et leur forte orientation vers des résultats commerciaux concrets. « Les entreprises chinoises ne recherchent pas seulement la visibilité à l'étranger. Elles veulent avoir accès aux bons clients, partenaires, technologies et communautés industrielles. Elles accordent également une grande importance à un soutien concret tout au long du processus », a-t-il déclaré. « Nous espérons que la CIIE sera une occasion privilégiée d'écouter, d'échanger et d'apprendre. Nous souhaitons renforcer nos relations existantes, rencontrer de nouvelles entreprises chinoises et démontrer comment le groupe NürnbergMesse peut soutenir leur croissance internationale grâce à des salons professionnels pertinents, des communautés sectorielles et un accompagnement personnalisé », a déclaré Ottmann.

R. I.

DES INCIDENTS SIMILAIRES DANS D'AUTRES PAYS EUROPÉENS

Des cyberattaques ont touché des systèmes de réfrigération au Pays-Bas

Les systèmes de réfrigération et de congélation d'au moins 17 entreprises aux Pays-Bas ont été touchés par une cyberattaque dans la nuit de dimanche à lundi, leurs réglages de température ayant été modifiés à distance, a rapporté la chaîne de télévision publique néerlandaise NOS, citant un porte-parole du fabricant danois d'équipements frigorifiques Danfoss.

Les systèmes touchés étaient principalement utilisés par des boucheries et des petits commerces de proximité », a déclaré le porte-parole, sans toutefois divulguer le nom des entreprises concernées et « aucune grande chaîne de supermarchés néerlandaise n'a été affectée » a précisé la NOS. Les systèmes ciblés n'étaient pas connectés à des réseaux sécurisés et utilisaient encore des mots de passe par défaut, a indiqué le porte-parole à NOS.

Suite à des attaques similaires en France, Danfoss avait déjà conseillé à ses clients néerlandais de déconnecter ces systèmes d'Internet et de les reconnecter uniquement via des réseaux sécurisés. « La plupart des entreprises avaient suivi les recommandations, mais un petit nombre ne l'avait pas fait », a ajouté le porte-parole. Des incidents similaires ont également été signalés lundi dans plusieurs autres pays européens, dont la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande, la Suède, l'Estonie et la Finlande, certains détaillants étant contraints de jeter les produits alimentaires concernés. Le gouvernement néerlandais a averti que les cyberattaques représentent un risque pour l'industrie agroalimentaire, qui dépend de plus en plus des systèmes numériques pour la production, la transformation, la réfrigération, l'emballage et la logistique des aliments.

Ces incidents ont suivi une importante cyberattaque survenue en France en octobre, au cours de laquelle des pirates informatiques ont pris le contrôle des systèmes de réfrigération de centaines de supermarchés, provoquant une forte hausse des températures et entraînant des pertes alimentaires considérables et, dans certains cas, des incendies, selon la police française. En réponse aux dernières attaques, le Centre national néerlandais de cybersécurité (NCSC) a exhorté lundi les entreprises exploitant des systèmes de réfrigération à contacter leurs fournisseurs d'équipements afin de vérifier la sécurité de leurs installations. Il a recommandé de mettre à jour immédiatement les systèmes vulnérables ou de prendre des mesures de sécurité supplémentaires, notamment en empêchant l'accès direct aux systèmes de réfrigération depuis Internet, en limitant l'accès à distance aux adresses IP de confiance, en utilisant des mots de passe robustes et en installant régulièrement les mises à jour de sécurité.

R. I.

LES PRÉPARATIFS SONT EN COURS

Un sommet Moscou-Washington-Pékin en marge de la rencontre de Shenzhen

Russie, États-Unis et Chine : le Kremlin confirme des préparatifs pour une rencontre entre Poutine, Trump et Xi au sommet de l'APEC. La Russie poursuit les préparatifs d'une rencontre entre Vladimir Poutine, Donald Trump et Xi Jinping en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique, prévu les 18 et 19 novembre à Shenzhen. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a confirmé que des démarches étaient en cours.

R. I.

MALGRÉ UNE HAUSSE DE LA PMI DU SECTEUR MANUFACTURIER

Pas d'augmentation de l'emploi au Royaume -Uni

L'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier britannique a atteint son plus haut niveau en cinq mois en octobre, grâce à une accélération de la croissance de la production et à une augmentation des nouvelles commandes, selon les données publiées par S&P Global. L'indice PMI manufacturier britannique S&P Global, corrigé des variations saisonnières, s'est établi à 52,8 en octobre, contre 51,9 en septembre. L'enquête a été menée du 12 au 27 octobre et s'est clôturée avant la présentation du budget d'automne britannique le 28 octobre. La production manufacturière a progressé pour le septième mois consécutif en octobre, atteignant son plus haut niveau en 25 mois. Les nouvelles commandes ont augmenté à leur rythme le plus rapide depuis juillet, les fabricants faisant état d'une demande plus soutenue sur les marchés nationaux et internationaux. Toutefois, la hausse de la production et des nouvelles commandes ne s'est pas traduite par une augmentation de l'emploi. Les embauches ont stagné après six mois consécutifs de croissance, sur fond d'inquiétudes quant à d'éventuels changements de politique, a déclaré Rob Dobson, directeur chez S&P Global Market Intelligence. « Le reste de l'année 2026 nous dira si la hausse confirmée du salaire minimum pour l'année prochaine continuera de peser sur les tendances de l'emploi », a-t-il déclaré.

R. I.

POUR FINANCER L'AIDE HUMANITAIRE PROACTIVE

L'ONU lance un programme d'assurance innovant

L'Organisation des Nations Unies a lancé un nouveau programme d'assurance qui permet de fournir un financement supplémentaire pouvant atteindre 40 millions de dollars pour faire face aux catastrophes et protéger les communautés. Ce programme vise à aider les familles et les communautés exposées aux catastrophes naturelles avant qu'elles ne se produisent, contribuant ainsi à protéger leurs habitations, leurs sources de nourriture et leurs moyens de subsistance, en particulier lorsque plusieurs catastrophes menacent simultanément et exercent une pression exceptionnelle sur les ressources disponibles. Menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), cette initiative « vise à fournir un filet de sécurité financière garantissant la poursuite de l'aide humanitaire proactive », même pendant les années connaissant des niveaux exceptionnels de catastrophes et de besoins. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires alloue des fonds pour aider la population lorsque les prévisions indiquent qu'une catastrophe est imminente.

R. I.

SUR L'ÉLIGIBILITÉ DU PAYS AUX AVANTAGES COMMERCIAUX DÉCIDÉS PAR WASHINGTON

Pretoria s'engage à soutenir ses industries touchées et diversifier les marchés d'exportation

Le gouvernement sud-africain a exprimé ses regrets concernant la décision américaine de suspendre l'éligibilité du pays aux avantages commerciaux préférentiels, s'engageant à soutenir les industries touchées et à diversifier les marchés d'exportation.



Ph : DR

Dans un communiqué publié lundi soir, le ministère sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence a déclaré que le gouvernement était conscient des inquiétudes que la décision américaine pourrait susciter chez les travailleurs, les exportateurs, les entreprises et les communautés touchées par la suspension du pays de la loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA). Le gouvernement continuera de soutenir les industries touchées afin de renforcer la résilience et la durabilité des secteurs productifs du pays, tout en diversifiant les exportations et en protégeant les emplois, indique le communiqué. L'Afrique du Sud accélérerait également ses efforts pour développer ses marchés d'exportation, en recherchant activement des opportunités en Afrique, en Inde, en Europe, au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, du Marché commun du Sud et en Chine, entre autres destinations.

Il a regretté que Washington ait soulevé de nouvelles questions qui ne faisaient pas partie des négociations lancées en 2025. Le ministère a indiqué avoir également obtenu de nouvelles opportunités de marché pour les produits agricoles sud-africains, notamment les agrumes, les avocats, le raisin et les pommes. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, Parks Tau, a déclaré que « la décision américaine ne devrait pas définir la relation plus large entre les deux pays ».

L'AFRIQUE DU SUD REGRETTE QUE WASHINGTON AIT SOULEVÉ DE NOUVELLES QUESTIONS

« Le gouvernement défendra les intérêts nationaux de l'Afrique du Sud et restera déterminé à collaborer avec les États-Unis pour développer le commerce, les investissements et les opportunités économiques », a déclaré Tau. Le ministère a déclaré que l'Afrique du Sud avait déployé des efforts considérables pour répondre aux préoccupations des États-Unis au cours des négociations, notamment en proposant des concessions supplémentaires par rapport à celles convenues en 2015. Il a regretté que Washington ait soulevé de nouvelles questions qui ne faisaient pas partie des négociations lancées en 2025. Lundi, le représentant américain au commerce, Jamieson Greer, a informé le Congrès que le président Donald Trump avait l'intention de mettre fin à la participation de l'Afrique du Sud et du Rwanda à l'AGOA, à compter du 1er janvier 2027. Washington a déclaré que cette décision faisait suite à un examen annuel des pays d'Afrique subsaharienne éligibles, invoquant des préoccupations liées aux barrières commerciales, à la corruption et à la sécurité nationale. L'AGOA a été promulguée en 2000 afin de promouvoir les échanges commerciaux et les liens économiques entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne. Ce programme accorde aux pays éligibles un accès en franchise de droits et sans contingentement au marché américain pour une large gamme de produits. L'Afrique du Sud compte parmi ses principaux bénéficiaires.

R. I.

POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Tchad sollicite l'expertise de la Russie

Face à la menace terroriste dans le bassin du lac Tchad, N'Djamena voit en la Russie « un partenaire pour les efforts régionaux contre le groupe terroriste Boko Haram ». Son ministre des Affaires étrangères met en avant l'expérience de Moscou et souhaite aussi développer la coopération dans l'agriculture, les infrastructures et les nouvelles technologies. Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Ahmed Kogri, a exprimé la volonté de son pays de bénéficier du soutien de la Russie dans la lutte contre le terrorisme. Lors d'un entretien, il a appelé Moscou à prendre part aux partenariats régionaux engagés contre le groupe terroriste Boko Haram, notamment dans la région du lac Tchad et au Sahel. « Nous avons besoin que la Russie rejoigne les partenariats régionaux pour lutter contre Boko Haram dans la région du lac Tchad et même au Sahel », a déclaré le chef de la diplomatie tchadienne. Le ministre a mis en avant l'expérience de la Russie dans la lutte antiterroriste, soulignant l'intérêt de son pays pour une coopération dans ce domaine. Il s'est également dit convaincu que les efforts conjoints de Moscou et des partenaires régionaux pourraient permettre de venir à bout du terrorisme. La demande tchadienne intervient dans un contexte de menaces terroristes persistantes, particulièrement dans la région du lac Tchad, aux frontières du Nigeria, du Niger et du Cameroun.

LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM, UN ENJEU SÉCURITAIRE MAJEUR

Les terroristes de Boko Haram mène régulièrement, rappelle la presse locale et russe « des attaques contre les forces armées tchadiennes et nigérianes ». En 2025, le pays a également connu plusieurs incidents sécuritaires. « En janvier, des hommes armés ont ouvert le feu près du palais présidentiel à N'Djamena, alors que le chef de l'État se trouvait dans sa résidence ». En mai, le Conseil des ministres tchadien a décrété l'état d'urgence dans la province du Lac, dans l'ouest du pays, après une attaque contre une base militaire. Présent depuis plusieurs années dans la région, « les terroristes de Boko Haram ont prêté allégeance à l'organisation terroriste État islamique en mars 2015 ». Au-delà de la lutte antiterroriste, N'Djamena souhaite approfondir ses relations avec la Russie sur le plan économique. Ahmed Kogri a notamment exprimé « l'intérêt de son pays pour une coopération avec Moscou dans le secteur agricole ». Le chef de la diplomatie tchadienne a également affirmé que « le Tchad était ouvert aux investissements russes dans les infrastructures ainsi qu'au transfert de nouvelles technologies ».

R. I.

TRAVAUX DU CPS DE L'UNION AFRICAINE (UA)

Le Conseil tiendra plusieurs réunions au niveau des ambassadeurs

La Côte d'Ivoire assure, durant le mois de novembre, la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), avec un programme de travail axé notamment sur les situations sécuritaires en Afrique, la consolidation de la paix et les préparatifs des élections générales au Soudan du Sud, prévues le 22 décembre prochain. Selon le programme de travail provisoire annoncé par la Commission de l'UA, le Conseil tiendra plusieurs réunions au niveau des ambassadeurs, dont deux sessions ouvertes, consacrées à des questions de paix et de sécurité d'intérêt continental. Les travaux entamés dimanche dernier, par une session ouverte consacrée à l'examen des efforts de reconstruction et de développement post-conflit en Afrique, à l'occasion du 20e anniversaire de l'adoption de la politique de l'UA dans ce domaine, placée sous le thème « Vingt ans de consolidation et de pérennisation de la paix : de la politique à l'action ». Hier, le Conseil s'est penché sur la question de la jeunesse, de la paix et de la sécurité, en lien avec le 20e anniversaire de la Charte africaine de la jeunesse, qui constitue « un cadre juridique pour la promotion des droits des jeunes et leur participation au développement ». Le programme prévoit également, vendredi prochain, la tenue de la 17e réunion consultative annuelle entre le CPS de l'UA et son homologue européen. **R. I.**

A LA 9E ÉDITION DE LA CIIE EN CHINE

Standard Bank conduira la délégation d'entreprises africaines

Le groupe Standard Bank a annoncé lundi qu'il dirigera une délégation de 20 entreprises de sept pays africains à la prochaine 9e édition de l'Exposition internationale d'importation de Chine (CIIE), dans le but de mettre en relation les exportateurs régionaux avec les acheteurs, les investisseurs et les partenaires commerciaux chinois. Le Salon ouvrira ces porte, demain jeudi, jusqu'au 10 novembre courant à Shanghai et la Standard Bank y participe pour la neuvième année consécutive. La délégation comprend des entreprises d'Afrique du Sud, du Ghana, du Nigeria, du Kenya, du Malawi, de Tanzanie et d'Ouganda, a indiqué le groupe dans un communiqué. Acteurs principalement dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ces entreprises présenteront des produits tels que le café, le cacao, le thé, le vin, les avocats, les noix de cajou, le sésame et les céréales.

LA CIIE UNE PLATEFORME POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AFRICAINS POUR ÉCHANGER AVEC LEURS HOMOLOGUES CHINOIS

« La CIIE offre aux entreprises africaines une plateforme essentielle pour interagir directement avec les acheteurs, distributeurs, investisseurs et partenaires stratégiques chinois », a déclaré Luthando Vuba, responsable du commerce international au sein de la division Banque commerciale et d'affaires du groupe Standard Bank. « Elle leur permet de présenter leurs produits, d'établir des relations commerciales et de développer leur présence sur le marché chinois. » Depuis sa participation à l'exposition dès sa première édition en 2018, Standard Bank a accompagné plus de 242 entreprises africaines dans leur accès au marché chinois. À ce jour, la banque a facilité plus de 500 rencontres entre acheteurs et exportateurs et a mis en relation des exportateurs de 12 marchés africains avec des importateurs et distributeurs chinois. Lors de cette exposition, les délégués participeront à des séances de mise en relation d'affaires ciblées, à des rencontres avec des acheteurs et à des discussions commerciales stratégiques visant à renforcer les liens commerciaux entre l'Afrique et la Chine. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts plus larges déployés par la Chine pour élargir l'accès au marché pour les produits africains. À compter du 1er mai 2026, la Chine a étendu le traitement tarifaire nul aux importations en provenance des 53 pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques, élargissant ainsi l'accès préférentiel à 20 pays non classés parmi les pays les moins avancés (PMA), aux côtés des 33 PMA qui en bénéficiaient déjà. Standard Bank a constaté que certaines exportations d'Afrique du Sud, du Kenya, du Zimbabwe et du Nigéria ont déjà commencé à entrer en Chine grâce à ces accords tarifaires révisés. La banque a souligné que le cadre de droits de douane nuls permettra de réduire considérablement les coûts du commerce, de diversifier les destinations des exportations et de renforcer la résilience des exportateurs africains sur le marché. Vuba a ajouté que la délégation de 20 entreprises reflète le potentiel entrepreneurial croissant des entreprises africaines, soulignant que Standard Bank reste déterminée à aider les entreprises à s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales grâce à des informations sur le marché, des solutions financières et une expansion stratégique de son réseau.

R. I.

CLÔTURE DE LA 18E ÉDITION DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À MASCARA

Quand l'art fait la promotion du tourisme algérien

La 18e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Guermaz" a baissé le rideau lundi soir à la Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara. Durant cinq jours, cet événement culturel d'envergure a célébré la création artistique tout en mettant en exergue le rôle majeur des arts plastiques dans la valorisation du patrimoine et des destinations touristiques de l'Algérie.


Ph : DR

Organisée sous le slogan "Notre créativité puise dans notre authenticité et l'esprit de notre époque", la cérémonie de clôture a été ponctuée par la distinction des participants et par des intermèdes musicaux. Les associations "El Maghdiria" et "El Afrah" de Mascara ont animé la soirée aux rythmes envoûtants de la musique andalouse, chaâbie et de la variété moderne. Ce moment de convivialité a également permis de récompenser les lauréats du concours du meilleur tableau à l'huile, remporté par Bensayah Yacine de la wilaya d'Aïn Defla, Hachaichi Mohamed de M'Sila, et Saadoudi Mohamed de Bechar.

Au-delà de la compétition, les artistes présents ont profité de cette tribune pour souligner de manière unanime la capacité des arts plastiques à faire rayonner les atouts touristiques du pays. Des plasticiens comme Zerfaoui Abdenour (Alger) et Mesbah Rachid (Tissemsilt) ont expliqué comment leurs œuvres permettent de sublimer les richesses naturelles, archéologiques et historiques des différentes régions à travers leurs toiles. Une vision partagée par Regoubi Aïcha (Mascara), qui estime que l'artiste, mû par sa passion pour son environnement, est un vecteur essentiel pour promouvoir la destination Algérie à l'échelle nationale et internationale. Cette édition s'est révélée être un véritable succès populaire et fédérateur. Selon Sid-Ahmed Seghiri, directeur de la Maison de la culture "Abi Ras Ennasseri", l'événement a attiré en cinq jours plus de 3 000 visiteurs, composés en grande partie de jeunes amateurs d'art, ainsi que de plusieurs figures artistiques locales de renom à l'instar de Dateche Mohamed, Senoussi Slimani et Ouadhai Soraya. L'initiative a ainsi réussi son pari en rassemblant 33 artistes plasticiens, amateurs et professionnels, venus de 21 wilayas pour partager leur vision commune de l'art et du patrimoine. **R. C.**

KHENCHELA

L'héritage impérissable du plasticien Lazhar Hakkar mis en lumière

La Maison de la culture "Ali Souaïhi" de Khenchela a abrité lundi dans le cadre des activités du Salon national des arts plastique "couleurs du spectre", une séance consacrée au parcours du défunt plasticien Lazhar Hakkar (1945-2013), sa créativité et ses contributions au mouvement pictural algérien. La séance, qui a connu une forte présence d'artistes, de critiques et d'étudiants des écoles régionales des beaux-arts de Tizi Ouzou et Sétif, a mis en lumière la grande valeur artistique des œuvres du défunt, le considérant comme une des grandes figures des arts plastiques. Samir Osmane, artiste plasticien d'Alger, a évoqué "les aspects techniques et artistiques" des œuvres du défunt, estimant qu'il "était un artiste d'exception qui a réussi à marier authenticité et modernité donnant à ses toiles une identité visuelle singulière qui traduit l'authenticité algérienne et un esprit renouvelé". De son côté, Bousaïd Meziane, sous-directeur à l'école régionale des beaux-arts d'Azazga (Tizi Ouzou), a abordé "la dimension humaine et pédagogique dans le parcours du défunt", soulignant son rôle dans l'encadrement et l'orientation des jeunes talents et affirmant qu'il représente "une école à part entière par ses valeurs morales et par son souci de transmission du savoir". Le plasticien Djamel Bouteba de Khenchela a mis l'accent sur "la nécessité de préserver la mémoire artistique du défunt" proposant de lancer des conférences d'études critiques de ces œuvres et de publier un livre sur son parcours artistique pour en faire une référence aux futures générations d'artistes. La séance qui s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt a donné lieu également à un riche débat. Lazhar Hakkar, plasticien algérien, né le 13 décembre 1945 dans la ville de Khenchela, a rejoint en 1963 l'école national des beaux-arts d'Alger y suivant un parcours académique, avant d'entamer en 1972 l'exposition de ses œuvres en Algérie et à l'étranger. Dans sa plus célèbre toile "Reggane, afin que nul ne l'oublie", Hakkar évoque les expériences nucléaires françaises de 1960 dans la région de Reggane, dénonçant un ignoble crime contre l'humanité et l'environnement perpétré par le colonialisme français.

3ÈME SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À JIJEL

Plus de 200 œuvres exposées

La troisième édition du salon national des arts plastiques a été clôturée lundi à Jijel avec la cérémonie de remise des attestations d'honneur aux participants. Les participants ont salué le bon déroulement de cette édition au cours de cette cérémonie organisée en leur honneur à la maison de la culture Omar-Oussedik. Le plasticien Ahmed Cherif Attoui de la wilaya de Guelma a ainsi considéré que ce salon "a constitué une opportunité pour les participants de présenter leurs œuvres au public". Ayache Djoumaa, calligraphe de la wilaya de Skikda, a exprimé son honneur de participer à ce salon qui lui a permis d'exposer ses œuvres calligraphiées dans les deux styles "Errokaa" et "El-Koufi" et d'échanger son expérience avec d'autres artistes. De son côté, l'artiste Lazhar Hasni de la wilaya d'El Tarf a fait part de sa satisfaction quant à la bonne organisation, relevant l'importance de pareilles manifestations qui offrent aux artistes l'occasion de rencontrer leurs pairs, échanger leurs vues et exposer leurs œuvres au public.

JOURNÉES "CINÉ-CIRTA"

Le cinéma amateur au carrefour des générations

La confrontation entre les expériences de l'ancienne génération et les aspirations de la nouvelle génération dans le domaine du cinéma amateur a été au centre d'un débat organisé lundi après-midi à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, dans le cadre de la 5e édition des journées "Ciné- Cirta", ouvertes samedi dernier. Les échanges ont notamment mis en lumière les mutations que connaît la pratique du cinéma amateur, marquée par l'évolution des moyens techniques et l'accessibilité des nouvelles technologies, désormais largement maîtrisées par les jeunes comédiens et réalisateurs. Toutefois, au-delà de cette maîtrise des outils numériques, des comédiens de la nouvelle génération ont estimé que la véritable différence réside dans la richesse des idées et la capacité créative de l'ancienne génération, qu'ils considèrent comme particulièrement féconde en matière d'imagination et de propositions artistiques.
Selon le jeune comédien de théâtre (théâtre pour enfant), Ahcène Aouitar, "les moyens techniques, aussi performants soient-ils, ne suffisent pas à garantir la qualité d'une œuvre cinématographique, la force d'un projet reposant avant tout sur l'originalité du regard, la profondeur du propos et la capacité à transformer une idée en une création porteuse de sens". Le scénariste Mohamed Zetiti d'Annaba (appartenant à l'ancienne génération), a estimé que ce genre de rencontres permet de souligner l'intérêt d'un dialogue entre les générations, où l'expérience, l'imagination et le savoir-faire des anciens peuvent s'enrichir des nouvelles possibilités techniques offertes aux jeunes, dans la perspective de promouvoir le cinéma amateur et de renouveler ses formes d'expression.

LAGHOUAT

Forte participation à la rencontre nationale du court métrage

Une forte participation de délégations, représentant 32 wilayas du pays, est relevée à la rencontre nationale du court métrage, dimanche dans la soirée à Laghouat. Ouvert par le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, cet évènement culturel national, visant à créer un espace idoine aux passionnés du 7ème art pour promouvoir leurs talents et développer leurs connaissances à travers des échanges d'expériences, prévoit des ateliers de formation théorique et pratique sur les activités cinématographiques. Le programme comporte notamment des workshops en écriture de scénarios de court métrage, bandes d'annonces de films et réalisation, encadrés par des spécialistes, permettant aux participants de se perfectionner dans les techniques de production cinématographique, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Laghouat, Brahim Slimani. A l'ordre du jour de cet évènement, figurent aussi la projection de films devant un jury et en présence du public, des soirées artistiques en l'honneur des délégations participantes, des expositions et un circuit touristique valorisant les potentialités touristiques et archéologiques de la région. Cette manifestation culturelle juvénile sera sanctionnée, mercredi prochain, par une cérémonie de remise des distinctions, dans le but d'encourager les activités cinématographiques créatrices chez les jeunes et la détection de nouveaux talents pouvant contribuer à l'enrichissement de la scène culturelle et artistique nationale.

NÂAMA

Ouverture du Salon national de la photographie

La 6e édition du Salon national de la photographie a été inaugurée lundi à la Maison de la culture et des arts "Ahmed-Chami" de Naâma, avec la participation de 25 photographes représentant 18 wilayas du pays. Organisée sous le slogan "Ce que l'œil ne voit pas, l'objectif le capture", cette manifestation artistique est marquée par l'exposition d'une centaine de photographies de différents formats et réalisées selon diverses techniques, notamment en noir et blanc, à la galerie d'exposition de la Maison de la culture. Les œuvres exposées mettent en lumière la diversité des paysages naturels ainsi que les richesses patrimoniales, culturelles et touristiques des différentes régions du pays, tout en illustrant la créativité et le savoir-faire des participants dans l'art de la photographie. Organisé par la Direction de la culture et des arts, en coordination avec l'association "Pixel" pour la recherche en photographie et la création artistique, cet événement vise à offrir un espace d'expression aux jeunes photographes et aux amateurs pour présenter leurs expériences et leurs œuvres, échanger avec les professionnels et découvrir les différentes techniques visuelles, les étapes d'évolution de la photographie ainsi que son rôle dans la documentation des événements et des différentes occasions, a indiqué le commissaire du salon, Yassine Afra. Cette édition, qui se poursuivra durant trois jours, offre également aux visiteurs l'occasion de découvrir le pavillon "Argentica", qui regroupe des objets et d'anciens appareils photographiques témoignant de l'évolution de cet art, ainsi que des revues internationales spécialisées dans la photographie.

Le s
du
la
qu'au 3

Recette du Jour



Quiche sans pâte brocoli et cheddar

Ingrédients pour 4 Ingrédients :

- 225 g brocoli surgelé et haché
- 4 oeuf
- 60 ml yaourt grec
- 50 g mélange de poivron surgelé rouge, jaune et vert
- 55 g fromage cheddar
- 25 g oignon vert haché
- 1 c-a-café ail en poudre
- sel
- poivre

INSTRUCTIONS

Préchauffez le four à 375 F (190C).
Dans un saladier, mélangez ensemble les oeufs, yaourt et oignon verts.
4 oeuf,60 ml yaourt grec,25 g oignon vert haché
Assaisonnez d'ail en poudre, sel et poivre.
1 c-a-café ail en poudre,poivre,sel
Beurrez un moule à tarte, puis disposez les légumes uniformément.
225 g brocoli,50 g mélange de poivron surgelé

Parsemez de fromage cheddar sur toute la surface. Puis versez la préparation aux oeufs.
55 g fromage cheddar

Enfournez le plat pendant environ 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la quiche soit cuite et la surface dorée.
Une fois la quiche sans pâte cuite, laissez-la tiédir environ 10 minutes avant de couper des parts. Puis servez-la accompagnée d'une salade.

JUS DE PÊCHES ET CAROTTES

1,5 L d'eau
4 c-a-soupe de sucre
4 pêches
2 carottes moyennes
1 sachet de sucre vanillée

INSTRUCTIONS
Dans une cocotte mettre les carottes et les pêches, le sucre le sucre vanillé, et ajouter l'eau.
Mettre sur le feu et laisser cuire, Retirer les pêches et les dénoyauter. Placer le tout dans un blender mixer les fruits jusqu'à une consistance lisse. Verser ce jus dans l'eau réservée et mélanger bien.
Verser dans un pichet et placer au frais jusqu'au moment de servir.



Gâteau du Jour

Le gâteau zèbre



Ingrédients :

- 4 œufs hors du frigo,
- 250 g de sucre en poudre,
- 25 c d'huile neutre,
- 1 c.à.c. de levure chimique,
- 300 g de farine,
- 25 g de poudre de cacao non sucrée,
- 100 ml de lait,
- 1 c.à.c. d'extrait de vanille liquide.

La préparation
Beurrez un moule à gâteau rond ou un moule à manqué.
Dans un cul de poule, mélangez l'huile neutre (de tournesol par exemple), le sucre, le lait et les œufs à l'aide d'un fouet, mais surtout pas au batteur électrique pour éviter de faire des bulles dans le mélange.
Lorsque votre mélange est bien lisse et homogène, séparez la pâte en deux parties égales.

Dans la première préparation, ajoutez 175 g de farine, la moitié de la levure et l'extrait de vanille.
Dans l'autre préparation, ajoutez le reste de farine et de levure, puis le cacao en poudre. Mélangez bien.
Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6).
Maintenant, la partie la plus amusante : au centre de votre moule, déposez deux cuillères à soupe de pâte à la vanille, puis deux cuillères à soupe de pâte au chocolat. Répétez cette opération jusqu'à ce que vous n'ayez plus de pâte.
Faites cuire pendant 30 à 40 minutes, jusqu'à ce que la pointe de votre couteau ressorte bien sèche.
Lorsque le marbré zébré est encore chaud, sortez-le du moule à gâteau et laissez-le refroidir sur une grille.



Conseil du jour

POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES ET LES INSECTES

Si les huiles essentielles de Citronnelle, de Géranium, de Lavande ou encore d'Eucalyptus citronné sont particulièrement efficaces pour chasser ces envahisseurs, d'autres solutions naturelles peuvent s'avérer utiles lorsqu'on ne les a pas sous la main.

Le saviez-vous ?



Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.
Il apaise le cuir chevelu sensible.
Il se débarrasser de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.
Il est aussi tès efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.



Bon à savoir !

L'eau de riz sur la santé Si le riz possède de nombreux bienfaits, l'eau dans laquelle il cuit est aussi une mine de vertus sur la santé. Elle devient un soin apportant aux cheveux brillance et beauté, favorise la digestion, protège la peau du vieillissement...



Astuce du jour:

Vos plantes vous remercieront !

Astuce n°1 : utiliser de la bière pour retirer la poussière
Astuce n°2 : garder les plantes propres avec du thé
Astuce n°3 : donner de l'aspirine aux plantes pour les nourrir
Astuce n°4 : enrouler une peau de banane pour alimenter la plante
Astuce n°5 : Utiliser l'eau de cuisson
Astuce n°6 : arroser vos plantes avec de l'eau gazeuse
Astuce n° 7 : du marc de café et du sucre pour empêcher les plantes de jaunir

CITATION DU JOUR

« Avec trop on se perd. Avec moins on se trouve »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA
MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026 - PRIX : ZIN LAWTAN - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Un quinté sans véritable favori

Ce tracé de vitesse pure de 1200 mètres à l'hippodrome d'El-Eulma accueille ce jour un lot de 13 concurrents au profil pour le moins atypique, cette course est réservé aux chevaux de 3 ans et plus ne s'étant pas classés parmi les 4 premiers depuis le 1er avril 2026, dansce tableau deux coursiers affichent un petit compte en banque, la femelle Hodna D'hem et le jeune mâle El Yed Turami qui totalisent chacun 17500 DAde gains et possèdent un léger avantage de rythme récent. Cependant, la vérité de la piste pourrait bien venir des chevaux d'une certaine classe qui effectuent leur retour à la compétition, deux rentrants de valeur reconnue s'élancent en effet avec zéro dinar de gains suite à une longue absence, citons le mâle Holm Dilmi et la femelle Djawahir El Mesk, s'ils ont conservé un minimum de condition physique leur classe intrinsèque est largement supérieure à ce lot, sur ce parcours de vitesse pure leur fraîcheur sera un atout massue pour terrasser l'opposition, ce qui confère à l'épreuve un caractère moyen, dans ce prix Zin Lawtan support aux trois paris PMU-tiercé, quarté et quinté qui risque d'être royal car avec cette classe de coursiers nous n'avons pas de réel favori donc Il faut se pencher vers les chevaux qui bénéficient d'une monte de métier, un paramètre non négligeable pour ce tracé court, il faudra gérer intelligemment sa sortie des boîtes, tout mauvais départ risque d'hypothéquer les chances des concurrents les plus en vue donc la prudence et de mise dans le choix des jeux avec un recours aux combinaisons élargies.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	MALIIK EL HIDHAB	Y. MOUISSI	55	11	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	2	HODNA D'HEM	T. LAZREG	55	9	M. ZERGUINE
AD. LAGHOUAG	3	BOUAA (0)	S. BENYETTOU	55	8	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	4	EL YED TURAMI	AB. ATTALLAH	54	5	PROPRIÉTAIRE
B. NAIDJA SAHRAO	5	HOLM DILMI	A. HAMIDI	54	12	PROPRIÉTAIRE
S. ZERGUINE	6	TAREK IBN ZYAD	F. CHAABI	54	1	M. ZERGUINE
ABH. DEKHNOUCHE	7	RB FARAH	CH. ATTALLAH	54	4	AB. KARA
H. DJELLOUL	8	TIGRE	O. CHEBBAH	54	13	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGHOUAG	9	RAMZ EL MAJD	JJ:S. ATALLAH	53	2	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	10	ISAM AL MAJD	SF. BOUHOUCH	53	10	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGRAA	11	FAIZA DE BAZER	A. HEBRI	53	3	MED. HAMIDI
S. BERRAH	12	DJAWAHIR EL MESK	B. BERRAH	53	7	PROPRIÉTAIRE
T. KHESSAM	13	MAGDALENA	M. HARECHE	51	6	M. ZAABOUB

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MALIK EL HIDHAB. A repris les courses au mois d'octobre dernier par deux 6e place après un arrêt de 10 mois, ce mâle alezan de 8 ans ce qui en fait un favori logique.

2. HODNA D'HEM. Vu la modestie du lot engagé, cette femelle grise de la grande maison Hamani, ses chances de participations à l'arrivée restent intactes.

3. BOUAA. Ses fréquents changements de monte risquent de l'handicaper, à cocher dans une combinaison élargie.

4. EL YED TURAMI. Bénéficie d'un bel engagement ce jeune mâle de 4 ans repris par le talentueux jockey AB. Atallah qui cherchera une place parmi les favoris de cette course.

5. HOLM DILMI. Ayant déjà fait ses preuves dans des lots supérieurs à celui du jour, malgré son absence des pistes depuis le mois de février, il mérite d'être retenu pour un éventuel accessit.

6. TAREK IBN ZYAD. Ce vieux routier de 14 ans semble chercher sa course suite à ses deux dernières sorties, 6e sur 1400m et sur 1100m, il mérite d'être retenu pour un accessit.

7. RB FARAH. L'excellent jockey CH. Atallah a jeté son dévolu sur elle et ce n'est certainement pas pour le plaisir de la monter mais pour en tirer le meilleur au sprint final.

8. TIGRE. Ses dernières courses n'ont guère été convaincantes sauf que cette fois il est très bien monté.

9. RAMZ EL MAJD. Ses fréquents changements de monte risquent de l'handicaper, à cocher dans une combinaison élargie.

10. ISAM AL MAJD. Au-dessous du lot.

11. FAIZA DE BAZER. Barrée en théorie.

12. DJAWAHIR EL MESK. Malgré son absence, cette jument de la grande écurie S. Berrah visera la victoire.

13. MAGDALENA. Rien de probant à son actif.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
12. DJAWAHIR EL MESK - 2. HODNA D'HEM -
1. MALIK EL HIDHAB- 7. RB FARAH - 5. HOLM DILMI

LES CHANCES
6. TAREK IBN ZYAD - 3. BOUAA

Foire artisanale du 8 au 12 novembre à Tizi-Ouzou

Une foire de l'artisanat se tiendra du 8 au 12 novembre à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'initiative de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Placée sous le thème "Notre métier, notre identité : Un héritage pour notre avenir", l'évènement est organisé en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre de chaque année, a-t-on indiqué. La rencontre rassemblera des artisans de la wilaya qui présenteront une riche variété de métiers et de créations telle que la bijouterie traditionnelle, tapis et tissage, poterie et céramique, travail du bois, couture et broderie, ainsi que l'habillement traditionnel et de la broderie. Au programme de ces cinq journées figure également une journée d'étude consacrée à la promotion et la vente en ligne des produits de l'artisanat, prévue le 10 novembre, ainsi qu'une cérémonie hommage aux artisans qui aura lieu le 12 novembre, en clôture de l'évènement.

États-Unis : un enfant décède de la rougeole dans l'Etat de New York, premier cas mortel en 30 ans

Un enfant est décédé dans l'Etat de New York après avoir contracté la rougeole, premier cas mortel en 30 ans dans cette région des Etats-Unis, ont annoncé les autorités. "J'ai le cœur brisé d'apprendre qu'un enfant du comté de Lewis est mort après avoir contracté la rougeole", a indiqué la gouverneure démocrate de l'Etat, Kathy Hochul, dans un communiqué lundi. L'état d'urgence a été déclaré en octobre dans l'Etat de New York en raison de l'augmentation des cas de rougeole. La rougeole provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et des éruptions cutanées, et dans certains cas des complications plus graves, comme une pneumonie et une inflammation du cerveau pouvant occasionner de graves séquelles voire la mort.

Oran : lancement des travaux d'aménagement du marché de la rue des Aurès

Les travaux d'aménagement du marché de la rue des Aurès, situé au centre-ville d'Oran, ont été lancés pour une enveloppe financière totale de 25 millions de dinars, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des Travaux publics. Le chargé de la gestion de la direction, Mahi Hocine, a indiqué à l'APS que les travaux d'aménagement de ce marché populaire, s'étendant sur une longueur de 450 mètres, "ont débuté, pour un délai de réalisation estimé à 30 jours au maximum". La nature des travaux, qui seront concrétisés par étapes, consiste à renouveler les sols, poser des dalles, bitumer la rue, ainsi qu'à réaliser un réseau d'évacuation des eaux pluviales. Le même responsable a souligné que ces travaux n'affecteront pas l'activité commerciale de ce marché, qui connaît quotidiennement une grande affluence de citoyens pour s'approvisionner en fruits, légumes, viandes et autres produits. Cette opération vise, selon la même source, à réorganiser l'espace public à travers une distribution rationnelle des étals des vendeurs, la délimitation des espaces de vente et des allées pour piétons, en plus d'améliorer l'aspect général de ce marché ancien. Ces travaux permettront également de réhabiliter la rue des Aurès et de lui conférer une touche esthétique, d'autant qu'il plus s'agit d'un axe situé entre les deux rues principales "Larbi Ben M'hidi" et "Mohamed Khemisti", au centre-ville, ce qui renforcera son attractivité et le transformera en un espace commercial et touristique par excellence, a conclu le même responsable.

Coup de filet à Zéralda : La police démantèle un gang de quartier et saisit armes et drogues



La brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Zéralda a réussi, la semaine dernière, à mettre hors d'état de nuire un dangereux gang de quartier qui semait la terreur parmi les habitants. L'opération a été déclenchée suite à des signalements de citoyens dénonçant des activités criminelles, notamment le trafic de stupéfiants et des agressions violentes à l'arme blanche.
L'intervention rapide et ciblée des forces de l'ordre sur les lieux a permis de neutraliser cette menace avec l'arrestation de douze individus présumés coupables.
Lors de cette descente, les éléments de la police ont procédé à une saisie importante d'arsenal et de produits illicites. Ils ont ainsi confisqué 20 armes blanches de divers types et tailles, deux fusils de chasse sous-marine et trois fusées de détresse. Par ailleurs, 306 comprimés psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme de 887 000 dinars algériens, représentant les revenus de ce trafic de poisons. À l'issue des procédures, l'ensemble des suspects a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga.

35 morts et 1851 blessés sur les routes en une semaine



Trente-cinq personnes sont décédées et 1851 autres ont été blessées dans 1561 accidents de la circulation survenus entre le 25 et le 31 octobre de l'année en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 3 morts et 77 blessées dans 55 accidents de la circulation. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 20 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Tébessa (5 personnes), Naâma (4), Bouira (4), Bechar (3), Médéa (2), Saida (1) et M'sila (1). Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 947 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (152 incendies), Blida (49) et Tizi-Ouzou (47). Concernant la lutte contre les feux de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 60 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Saisie de plus de 200 kg de kif traité et arrestation de deux individus à Sidi Bel-Abbes

Les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès sont parvenus, au cours de la semaine écoulée, à saisir 225,4 kg de kif traité et à arrêter deux individus impliqués, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire. La même source a précisé que l'affaire a débuté suite à l'exploitation d'informations faisant état de la présence de deux individus en possession d'une quantité de stupéfiants (kif traité) destinée à la commercialisation dans la ville de Sidi Bel-Abbes.
Un plan de sécurité a alors été mis en place, aboutissant à leur arrestation ainsi qu'à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée, en plus d'une somme de 300.000 DA issue des revenus de ce trafic.
Après l'achèvement de toutes les étapes de l'enquête, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbes, les suspects ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente, a-t-on indiqué.

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue et d'armes à El Eulma

Lors d'une série de cinq opérations de police distinctes menées par la Brigade Mobile de la Police Judiciaire d'El Eulma, 10 individus âgés de 22 à 35 ans ont été arrêtés pour leur implication dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. Les descentes, organisées suite à l'exploitation de renseignements précis, ont permis la saisie de 265 unités de psychotropes, de 11 grammes de résine de cannabis, d'une arme à feu de fabrication artisanale, d'une arme de pêche sous-marine, de plusieurs armes blanches prohibées, ainsi que d'une somme d'argent avoisinant les 40 millions de centimes, représentant les revenus de ces activités criminelles.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chacal et l'Âne (3)



MISE AUX POINGS

« L'enseignement connaît une "transformation fondamentale" dans le monde grâce à l'IA. Il est nécessaire de tirer profit de ces évolutions en Algérie et de les mettre à profit pour passer des méthodes traditionnelles fondées sur la transmission des connaissances à des modèles éducatifs favorisant l'apprentissage autonome et l'innovation ».

Elias Zerhouni, président du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger



MÉTÉO D'ALGER
Mercredi 4 novembre 2026
21 °C / 14 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 71 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 7 km/h
Humidité : 87 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 24 djoumad el-aoual 1448

Dohr : 12h32
Assar : 15h26
Maghreb : 17h51
Îcha : 19h11

Jeudi 25 djoumad el-aoual
Sobh : 05h48
Chourouk : 07h16

7e FESTIVAL MAGHRÉBIN DU CINÉMA AUX PAYS-BAS

La production algérienne à l'honneur

Entre prix de la meilleure réalisation, du meilleur court métrage et du meilleur acteur, le cinéma algérien s'est distingué lors de la clôture de la 7e édition du Festival maghrébin du cinéma aux Pays-Bas, en remportant plusieurs récompenses.



Ph : DR

La 7e édition du Festival maghrébin du cinéma aux Pays-Bas s'est achevée sur une belle consécration du cinéma algérien, qui s'est illustré à travers plusieurs distinctions. Parmi les principales récompenses figure le prix de la meilleure réalisation, attribué au film algérien «Kheit Errouh» (Le Fil de l'âme), du jeune réalisateur Youcef Mehsas, pour sa vision cinématographique et la profondeur de son message. Le jury a salué l'approche du film, qui s'éloigne des représentations de la violence pour placer l'action humaine au cœur du récit, ainsi que la vision artistique qui caractérise cette œuvre. Dans la catégorie des courts métrages, le film « Aswat » (Voix), de la réalisatrice Sirine Achir, a également été primé. Le jury a souligné le talent prometteur de sa réalisatrice, sa sensibilité artistique et son engagement sincère envers le sujet traité. Le Grand Prix du festival est, quant à lui, revenu au film «Les Fourmis», de Yacine Fenane. Le jury a notamment salué sa capacité à proposer une représentation symbolique des systèmes qui emprisonnent les individus et entravent leurs rêves. Dans la catégorie interprétation, la comédienne Marème N'Diaye a remporté le prix de la meilleure actrice pour son rôle dans le film « Félicité », tandis que le prix du meilleur acteur a été décerné au comédien algérien Othmane Akab pour son interprétation dans « Poupiya », réalisé par Yacine Bouaziz. Le jury a également décerné son prix spécial au producteur tunisien Mehdi Husseini, en reconnaissance de son engagement en faveur de la diffusion du cinéma dans les salles, de la promotion de films abordant des questions culturelles et sociales, ainsi que de sa contribution au développement du cinéma dans les pays arabes. Par ailleurs, le film « Une autre fin » a fait l'objet d'une mention particulière du jury, qui a mis en avant la force de son langage cinématographique, la profondeur de son traitement émotionnel, ainsi que la maîtrise de la narration visuelle par son réalisateur. Le jury a notamment relevé sa capacité à transmettre des émotions humaines complexes à travers l'image, le silence et les sons naturels. Fondé par les deux frères algériens établis aux Pays-Bas, Hakim et Karim Traïdia, le Festival maghrébin du cinéma a réuni plusieurs producteurs, réalisateurs, cinéastes et comédiens, venus présenter leurs œuvres et échanger avec le public. Cette manifestation a également constitué un espace de rencontre et de partage d'expériences entre des professionnels du cinéma d'origine africaine établis en Europe et différents acteurs de la scène cinématographique néerlandaise.

Ania N.

SILA 2026

L'ENAG propose aux lecteurs plus de 100 nouveautés

L'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), l'un des principaux éditeurs publics en Algérie, participe à la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) avec plus de 100 nouveautés. Forte de plus de 30 ans d'expérience, l'entreprise dispose d'un catalogue de plus de 1 700 titres répartis sur 24 collections, couvrant des domaines aussi variés que le roman, la poésie, l'histoire, les études et les essais.

La principale nouveauté de cette édition réside dans l'organisation de séances de dédicaces accompagnées de remises gratuites d'ouvrages, dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts consacré au soutien et au développement des arts. Ces rencontres permettent aux auteurs d'échanger avec leurs lecteurs et de leur offrir des exemplaires dédicacés. Les enfants bénéficient également de cette initiative à travers la distribution de contes en présence de leurs auteurs.

Le stand de l'ENAG accueille, en parallèle, des séances de vente-dédicace autour de plusieurs publications, notamment le dernier ouvrage d'Abdelkader Bendamèche consacré à Cheïkh El-Hadj Hamada, intitulé « Cheïkh El-Hadj Hamada, une voix au cœur de la mémoire algérienne », qui vient enrichir sa galerie de portraits de chanteurs algériens. Mohieddine Amimour y présente également son nouvel ouvrage « Asrar al-Kawaliss » (Secrets de coulisses). À travers cette programmation, l'ENAG entend faire du SILA un espace de découverte et de rencontre entre les auteurs et le public.

L'entreprise poursuit également son objectif de rendre la lecture accessible au plus grand nombre, en s'efforçant de revoir ses marges afin de proposer des ouvrages à des prix abordables, comme l'explique Fadhel Zakour, représentant de l'ENAG.

A. N.

PLUIES ORAGEUSES

Sept wilayas de l'Ouest placées sous vigilance

Des pluies ont affecté hier mardi et ce jusqu'à aujourd'hui mercredi plusieurs wilayas du pays, selon un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). Classé au niveau de vigilance « Orange », le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara, Naâma, El Bayadh et Béchar, où les quantités de pluie attendues oscilleront entre 20 et 30 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, durant la période de validité de l'alerte, qui s'étend d'hier mardi à aujourd'hui mercredi à 12h00. Le BMS concerne également les wilayas de Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'sila, où les quantités de pluie attendues oscilleront entre 20 et 30 mm, durant la période allant de mardi à 15h00 jusqu'à aujourd'hui mercredi à 15h00. La même alerte concerne les wilayas de Tindouf et Béni Abbès, où les quantités de pluie attendues oscilleront entre 20 et 30 mm, jusqu'à aujourd'hui mercredi à 06h00.

L.Zeggane

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE

Le président de la République reçoit les vœux de son homologue chinois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Dans son message, le président chinois a qualifié de "réussie" la visite d'Etat effectuée par le président de la République en Chine, soulignant que les relations entre les deux pays "connaissent un développement harmonieux et stable". Les deux pays entretiennent des "relations d'amitié traditionnelles qui se sont consolidées dans les moments difficiles", a ajouté le président chinois, se disant disposé à œuvrer avec le président de la République au "renforcement des liens d'amitié et de confiance mutuelle entre les deux pays" et à "l'approfondissement des échanges et de la coopération", afin de "concrétiser davantage de réalisations dans le cadre du partenariat stratégique global".

APS

SOUS-RIRE

